

# — À VIF / *l'espace du débat* ”

«L'inceste, ce n'est pas  
une affaire privée»



Édouard Durand

Magistrat spécialisé sur la protection de l'enfance, président de la Ciivise

(Source photo : France 5)

Dans une tribune publiée jeudi 7 septembre dans le journal *Le Monde*, plusieurs personnalités demandent à Emmanuel Macron de maintenir durablement la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise), qui doit mettre fin à ses travaux en décembre.

**P**lusieurs personnalités, dont Emmanuelle Béart, qui a réalisé un documentaire – *Un silence si bruyant* – dans lequel elle révèle qu'elle a été victime d'inceste (1), appellent au maintien de la Ciivise. Pouvez-vous nous rappeler dans quelles conditions est née cette commission ?

**Édouard Durand :** La Ciivise a été créée en janvier 2021, deux ans après la création de la commission Sauvé (Ciase) mise en place par l'Église pour faire la lumière sur les violences sexuelles commises en son sein. Le travail de cette commission, totalement nouveau, a conduit le gouvernement à mesurer l'importance de donner la parole à toutes les victimes, pas seulement dans l'Église mais dans d'autres institutions et dans la famille. Une commission nationale, publique et indépendante est imaginée. La Ciivise a engagé ses travaux avec deux certitudes : la protection des enfants n'attend pas et elle ne pouvait pas s'enfermer pendant deux ans dans un bureau pour produire un rapport. Cette commission devait devenir un espace de sécurité et de rassemblement pour toutes les victimes de violences sexuelles dans leur enfance, et notamment d'inceste.

**Sa mission devait donc durer deux ans...**

**É. D. :** Oui, sur le modèle de la Ciase. Mais très vite, il est apparu que la Ciivise répondait à un besoin particulier auquel il est nécessaire de répondre parce qu'aucune autre instance n'est en capacité de le faire. La Ciivise

n'est pas un tribunal, ni un centre de soins ou un service social. Elle est une instance publique et indépendante qui offre à toutes les personnes dont la parole a été écrasée par le viol ou l'agression sexuelle un espace où le langage reprend ses droits.

Parmi nos témoins, il y en a qui ont obtenu un jugement, avec la condamnation de l'agresseur ou, malheureusement, un classement sans suite, dans la plupart des cas. Il y a des témoins qui ont bénéficié ou qui bénéficieraient de soins. Les situations sont variables. Mais la dignité restaurée par un recueil de la parole au nom de la société tout entière, c'est ce qui est commun à toutes les personnes, quelle que soit la modalité de témoignage qu'elles choisissent.

**La Ciivise a révélé une ampleur inattendue des violences sexuelles faites aux enfants. Combien avez-vous reçu de témoignages ?**

**É. D. :** Nous en avons reçu 25 000. La Ciivise a ouvert un

«La dignité restaurée par un recueil de la parole au nom de la société tout entière, c'est ce qui est commun à toutes les personnes, quelle que soit la modalité de témoignage qu'elles choisissent.»

«À Vif» est le lieu des débats de *La Croix*. Il a pour vocation de permettre l'échange d'opinions et d'idées et l'expression du pluralisme sur les sujets religieux comme de société et d'actualité. Sur [www.la-croix.com/Debats](http://www.la-croix.com/Debats) vous pouvez retrouver tous les débats d'«À Vif» ainsi que notre charte.

appel à témoignages avec de multiples modalités. Chaque personne peut le faire de la manière qui lui convient le mieux: en nous écrivant sur notre site Internet ou par lettre postale. En appelant la ligne téléphonique violences dans l'enfance (0 805 802 804) ou en répondant à un questionnaire en ligne.

Il y a également des auditions individuelles. Et des réunions publiques pendant lesquelles le micro circule de main en main. Les personnes se lèvent, témoignent, s'écoutent, s'applaudissent, se rassemblent dans la sécurité. Ce sont des moments d'une intensité exceptionnelle. Il faut assister à une réunion publique pour comprendre ce qu'est la Ciivise.

**Accompagnez-vous aussi les victimes ?**

**É. D. :** Certaines personnes demandent à être accompagnées après leur audition ou leur témoignage, et nous restons évidemment présents, sinon nous cessons instantanément d'être fiables. Ce qui est du ressort de la Ciivise, nous le faisons et avec notre réseau d'associations nous enclenchons l'accompagnement. Nous ne laissons jamais les personnes qui nous font confiance dans la solitude.

**Vous avez évalué à 160 000 le nombre d'enfants victimes de violences sexuelles par an. Comment êtes-vous arrivés à ce chiffre ?**

**É. D. :** Il s'agit malheureusement d'une estimation basse. Cette évaluation s'appuie sur des données de l'État, principalement de la police judiciaire. Elle est le résultat du croisement des enquêtes de victimation et de la part de violences sexuelles subies dans l'enfance, quand les adultes les révèlent. L'enquête en population générale menée par l'Inserm pour la Ciase a par ailleurs montré que 5,5 millions d'adultes avaient été victimes de violences sexuelles dans leur enfance.

**« Il faut maintenir la Ciivise. La fermer, c'est dire aux victimes : "On vous a assez**

**entendues" », écrivent les signataires de la tribune. Vous aussi, vous demandez son maintien. Doit-elle garder le même fonctionnement ?**

**É. D. :** Les personnes qui ont signé cette tribune sont aussi les porte-voix des très nombreuses victimes et des professionnels qui nous ont dit: « Ça ne peut pas s'arrêter. » Et je les remercie. La Ciivise doit continuer telle qu'elle est, c'est-à-dire une instance publique et indépendante. C'est la première fois qu'une commission écoute la parole des victimes au nom de la société tout entière.

**« La Ciivise, c'est l'accueil inconditionnel des témoignages mais aussi l'évaluation et le renforcement des politiques publiques. Ces deux missions sont indissociables. »**

Des associations recueillaient la parole des victimes avant, mais l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, ce n'est pas une affaire privée. C'est un problème d'ordre public et de santé publique. Et donc politique.

La Ciivise, c'est l'accueil inconditionnel des témoignages mais aussi l'évaluation et le renforcement des politiques publiques. Ces deux missions sont indissociables. La commission s'efforce de les remplir et d'être digne de la confiance des victimes. Lorsqu'on leur a dit: « On vous croit et vous ne serez plus jamais seules », un espoir a été créé. Comme l'écrivent les signataires de la tribune, cet espoir ne peut pas être déçu. Enfin, je le redis, témoignage après témoignage, la Ciivise gagne du terrain sur le déni.

**Recueilli par Paula Pinto Gomes**

(1) Diffusé le 24 septembre sur M6.

# La Une ici Emmanuelle Béart Violée pendant 4 ans !



Jusqu'à ses 14 ans, l'actrice a subi l'innommable. Dans un documentaire bouleversant sur l'inceste diffusé sur M6, elle parle enfin de cette « blessure d'enfance inguérissable ».

**L**ongtemps, trop longtemps, elle n'a rien dit. Emmanuelle Béart a attendu ses 60 ans, fêtés cet été, pour prendre la parole et dénoncer les actes abominables qu'elle a subis préadolescente pendant quatre ans, jusqu'à ses 14 ans. Son agresseur n'est pas son père, le chanteur Guy Béart, mais un proche de la famille. Le bouleversant témoignage de l'actrice, et ceux de quatre autres victimes d'incestes, sera diffusé le 24 septembre sur M6, à 23h10. Emmanuelle Béart cosigne la réalisation de ce documentaire coup de poing intitulé *Un silence si bruyant*, espérant ainsi participer à la libération de la parole. « Je ne voulais pas prendre la parole, je voulais faire un espace

de parole... Confrontés à leur sincérité, à leur courage, je me suis dit que je devais moi aussi parler », confie l'héroïne de Claude Berri dans *Manon des sources*.

**“Tu déchires mon sommeil comme tu déchires ma chemise de nuit”**

Chaque année, selon la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, 160 000 mineurs sont victimes de violences sexuelles en France, tandis que 5,5 millions d'adultes en ont été victimes dans leur enfance, le plus souvent par une personne du cercle familial ou amical. En prenant la parole,

Emmanuelle implore donc les pouvoirs publics de répondre à cette situation dramatique par une action politique et sociale de grande ampleur. Pour la comédienne, la justice n'est pas à la hauteur déjà en ne prenant pas assez en compte la parole des victimes. « Si quelqu'un me dit que je n'aurais pas dû parler, je pense que je l'efface de ma vie ! » affirme l'actrice dans le magazine *Elle*, à l'occasion d'un entretien poignant. Ce qui la choque le plus, finalement ? « Cette putain de société qui n'écoute pas ses enfants ! » « L'idée de départ du documentaire vient de moi. J'avais tenté deux ou trois fois d'imaginer une fiction autour de l'inceste (...).

Dans une classe de trente enfants, trois ont probablement été abusés sexuellement. C'est un phénomène d'une ampleur inouïe », observe Emmanuelle Béart. « Pourquoi on se tait, surtout dans un premier temps ? Parce qu'on a peur, parce qu'on a honte. Selon la situation et la personne qui vous agresse, on se dit : “Et si c'était moi qui avais provoqué ça ?” (...) Et puis il y a la peur, aussi, de ne pas être cru », ajoute-t-elle. Dans le documentaire de M6, la sexagénaire raconte le calvaire qui a été le sien, en s'adressant directement à son agresseur, ce proche de ses parents dont on ne sait pas s'il est toujours en vie : « J'ai 11 ans. Tu déchires mon sommeil

**“Je hurle dans le silence”**

comme tu déchires sans bruit  
aucun ma chemise de nuit. J'ai  
très froid. Aucun cri ne sort  
de ma bouche. Quand il fait  
jour à nouveau, tout semble  
intact comme si de rien  
n'était. Et si mon père,  
ma mère, mon école,  
mes amis ne voient  
rien, c'est que tout  
peut recommencer.

Et tu recommenceras  
pendant quatre ans.

Aujourd'hui, les  
séquelles restent  
plantées là. Mes  
nuits sont blanches.

Je hurle dans le  
silence comme des  
milliers d'autres que  
personne n'entend. »

Par deux fois, en  
1999 et en 2014, dans  
l'émission animée par  
Catherine Ceylac *Thé  
ou Café*, la comédienne

a abordé le sujet,

se contentant toutefois de parler  
d'une « blessure d'enfance  
inguérissable ». Le moment  
n'était pas venu de préciser les  
choses. « Il y a un grand secret,  
conçédait-elle alors. Dans chacun  
de mes rôles, dans mes révoltes,  
il y a forcément des résonances  
de ce que j'ai vécu. Le grand  
secret qui compose mon être est  
intact. Je n'en dirai jamais plus.  
Il faut faire quelque chose de ses  
blessures car c'est important. »

C'est fait. À travers ce  
documentaire exceptionnel,  
la comédienne prend enfin la  
parole et la donne à d'autres  
victimes. Dans les colonnes de  
*Elle*, l'actrice raconte qu'elle a

*Elle*, l'actrice raconte qu'elle a  
parlé de ce qu'elle subissait  
enfant à sa grand-mère : « C'est  
elle qui m'a sauvé la peau. Elle  
m'a permis de sortir des griffes  
de cet homme. J'ai été sortie  
du cercle familial et envoyée  
en pension. J'en ai parlé à mes  
parents, mais c'était plus tard,  
je ne sais pas pourquoi, peut-  
être parce que j'avais honte de  
n'avoir rien dit. C'est fou... » ■

FRANÇOIS PERRET

## Sauvée par sa grand-mère

**GALA**  
**STORY**

PAR FRANÇOIS OUISSÉ



A gauche, Emmanuelle Béart et sa grand-mère Nelly, « son coin de tendresse », à la première du film *Manon des sources*, en 1986. L'actrice se confie aujourd'hui sur l'inceste qu'elle a subi, un crime qui toucherait en France trois élèves par classe de trente en moyenne.

**EMMANUELLE BÉART**

VICTIME D'INCESTE À L'ADOLESCENCE,  
 LA COMÉDIENNE BRISE LE TABOU

**APRÈS CINQUANTE ANS DE SILENCE, L'ACTRICE RACONTE AVOIR SUBI, ENTRE 11 ET 14 ANS, DES ABUS SEXUELS DE LA PART D'UN PROCHE. CONFESSION-CHOC D'UN DOCUMENTAIRE\* OÙ ELLE A RECUEILLI LA PAROLE D'AUTRES VICTIMES. OBJECTIF : FAIRE BOUGER LES CHOSSES.**

« **J'ai 11 ans. C'est la nuit, j'en suis sûre. Tu déchires mon sommeil** comme tu déchires sans bruit ma chemise de nuit. J'ai très froid. Aucun cri ne sort de ma bouche... » Ainsi commence une révélation aussi bouleversante qu'inattendue. Dans un documentaire bientôt diffusé sur M6\*, Emmanuelle Béart, 60 ans, révèle avoir été victime d'inceste à l'adolescence. Et dissipe d'emblée tout malentendu : l'auteur des faits n'est pas son père, Guy Béart, aujourd'hui disparu. Le chanteur n'a juste, comme le reste de son cercle intime, pas saisi le drame qui se jouait. Sur son agresseur, elle n'en dira pas plus. Les faits ont eu lieu dans les années 70. Ses parents étaient alors séparés depuis longtemps. Elle menait une vie de bohème, au côté de sa mère, Geneviève, à Beauvallon, dans le Var. Et voulait déjà un attachement viscéral à Nelly, sa grand-mère maternelle, méditerranéenne au caractère fort et enjoué. La « femme de sa vie » sur laquelle elle veillera jusqu'à sa mort en 2011, à 107 ans. « Elle était mon coin de tendresse », confiait-elle un jour à *Télérama* avant d'ajouter : « Entre 13 et 15 ans, j'ai dérapé. [...] Mon père a décidé de me mettre en pension et j'ai débarqué à Maisons-Laffitte. » A présent, son récit éclaire ces faits d'une lumière nouvelle. En vérité, ce départ a été provoqué par sa grand-mère, la première à qui elle s'est confiée à l'époque : « Elle m'a sauvé la

**“Si ma grand-mère ne m'avait pas mise dans un train pour rejoindre mon père, je n'aurais pas réussi à vivre”**

peau. Si elle ne m'avait pas mise dans un train à 15 ans pour rejoindre mon père, je n'aurais pas réussi à vivre », révèle-t-elle encore sur M6.

**Emmanuelle Béart a poursuivi son chemin. Césarisée pour *Manon des sources*, elle s'est fait un prénom au cinéma.** A eu trois enfants devenus grands : Nelly (avec Daniel Auteuil), Yohann et Surifel. Pour le reste, elle a fait comme trop de victimes d'inceste. Elle a supporté en silence les « séquelles plantées dans [son] ADN », comme elle dit. Et elle n'a jamais porté plainte contre son agresseur. Peur de ne pas être crue, de se lancer dans une longue et hasardeuse procédure. Jusqu'à sa rencontre avec la documentariste Anastasia Mikova, il y a trois ans, lors d'un dîner. Elle lui a tout raconté et, au fil des rendez-vous, lui a proposé de faire un film pour donner la parole à d'autres victimes d'inceste, un fléau tabou qui toucherait 10 % de la population mais auquel ni les politiques, ni la justice, ni les familles n'apportent de réponses appropriées. Parmi les témoins suivis par Anastasia Mikova et Emmanuelle Béart, le cas de Norma est éloquent. Elevée par ses grands-parents, elle a été violée par son grand-père entre 3 et 12 ans. Quand elle a enfin osé s'en ouvrir à sa grand-mère, elle a reçu en retour une gifle et cette phrase terrible : « Tu ne fais plus partie de la famille. » Avec courage, Norma a refusé de se taire. Devenue humoriste, cette Figeacoise fait à présent passer son message par le rire en mettant son drame au cœur d'un seule-en-scène, *Normallej*. Elle a même poussé Emmanuelle Béart, qui voulait rester derrière la caméra, à se confier dans le documentaire. A raison : chaque témoignage compte. ♦

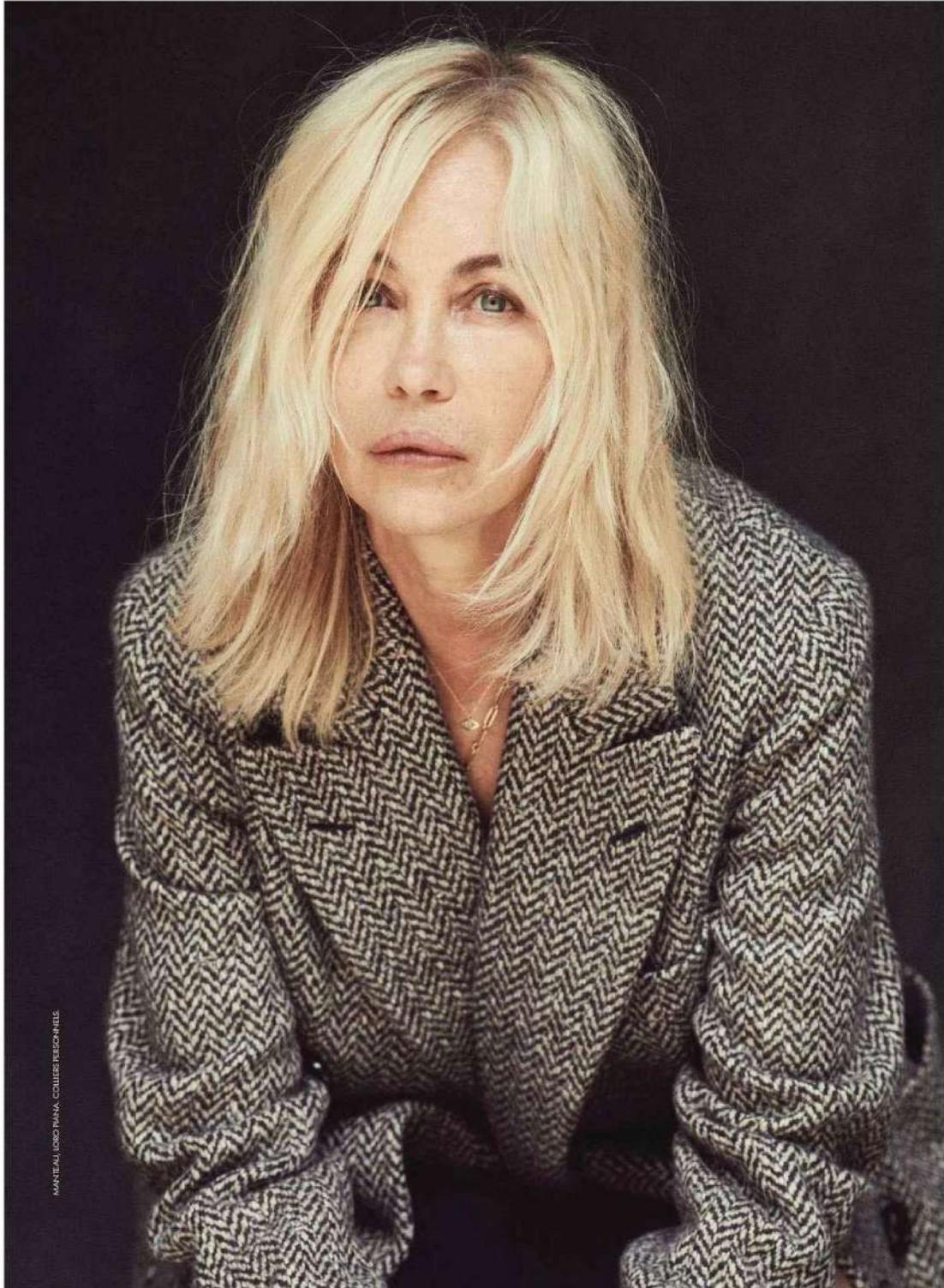
\*Un silence si bruyant, sur M6 le dimanche 24 septembre à 23 h 10.

ELLE MAGAZINE

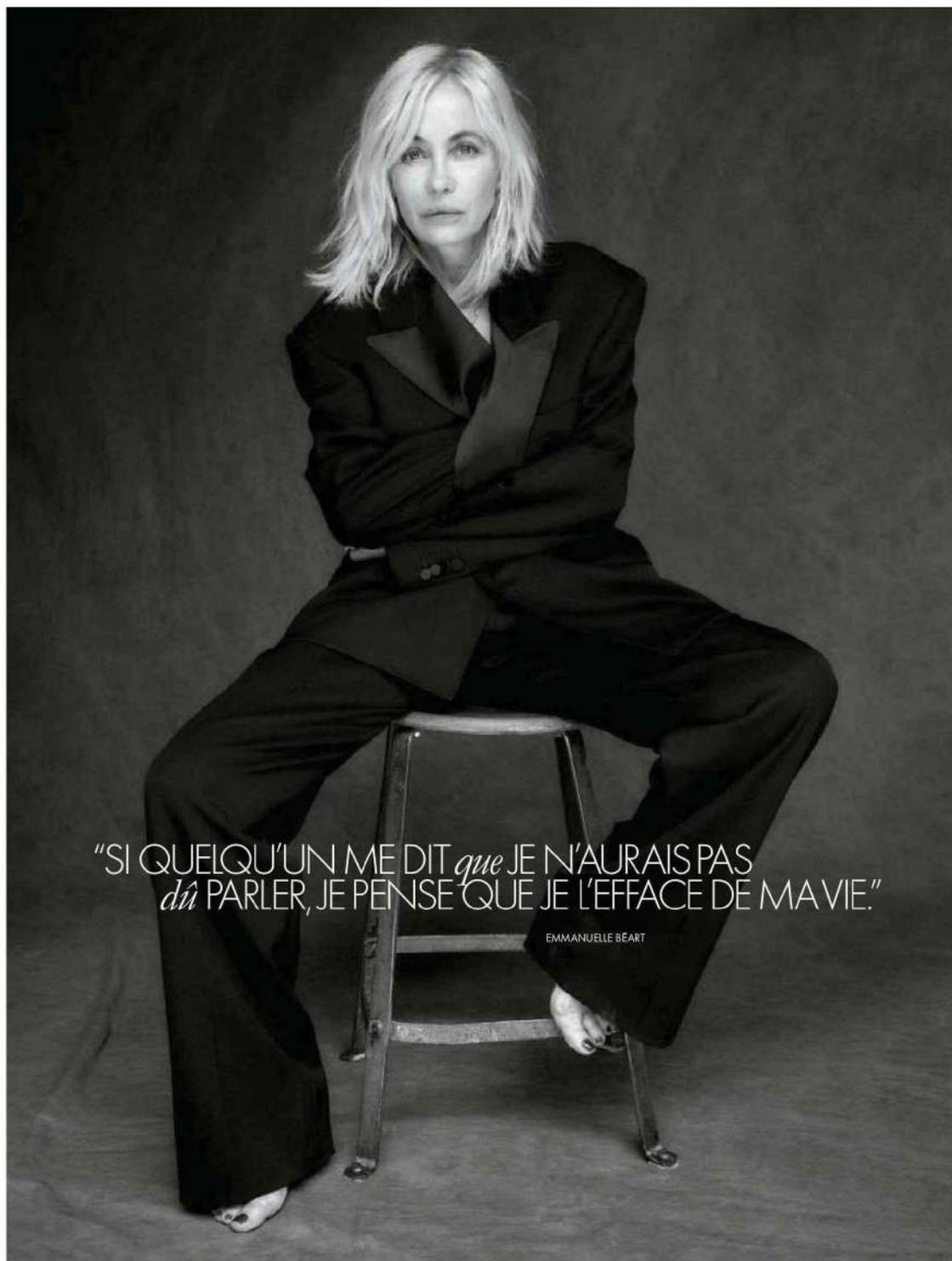
EMMANUELLE  
BÉART  
"POURQUOI  
JE ME  
SUIS TUE"

*Dans un documentaire puissant sur M6, la comédienne filme quatre VICTIMES D'INCESTE et témoigne pour la première fois de sa propre blessure d'enfance, si longtemps ÉTOUFFÉE. Entretien exclusif*

PAR MARION RUGGIERI PHOTOGRAPHE MATTHEW BROOKES RÉALISATION CHLOË DUGAST



MANTEAU JORCO PANA, COULERS PEREON-HELS



**C'est un documentaire qui nous hante longtemps.** Grâce, notamment, à la force, au courage et à la sincérité de ses intervenants. Dans « Un silence si bruyant », qui sera diffusé le 24 septembre sur M6 en deuxième partie de soirée, ils sont quatre à avoir accepté de confier leur histoire à la caméra d'Emmanuelle Béart et de la réalisatrice Anastasia Mikova. Trois femmes et un homme racontent l'inceste dont ils ont été victimes enfants. Il y a Norma, jeune femme violée par son grand-père entre 3 et 12 ans. Pascale, violée par son père à 12 ans, et qui a fait un black-out total pendant trente-cinq ans. Sarah, dont l'ex-compagnon a abusé de leur petite fille entre 4 et 8 ans. Et Joachim, agressé sexuellement par ses deux parents, qui nient les faits. Chacun a un parcours différent, mais tous ont en eux la volonté de se (dé)battre. À l'image de Norma, aujourd'hui comédienne, à l'affiche d'un one-woman-show où elle met en scène son histoire parce que, dit-elle, « je ne veux pas qu'on me vole ma vie ! » Et puis il y a Emmanuelle Béart, fil rouge pudique de ce film tout en nuances et en urgence. La comédienne se retrouve à la fois devant et derrière la caméra. Le temps d'un entretien éprouvant mais déterminé, elle nous explique pourquoi. « Les mots délivrent, ce sont les premiers soins. »

**ELLE. Qu'est-ce qui vous a convaincue de coréaliser ce film ?**

**EMMANUELLE BÉART.** L'idée de départ vient de moi. J'avais tenté deux ou trois fois d'imaginer une fiction autour de l'inceste. J'ai été profondément frappée par l'irruption en littérature de Christine Angot : « Une semaine de vacances », « L'inceste »... J'avais dans l'idée d'adapter un de ses livres, je tournais autour. Et puis, au bout d'un moment, je me suis dirigée vers le documentaire. C'est un coup de foudre pour la réalisatrice Anastasia Mikova, dont j'avais vu le film « Woman », qui m'a donné la possibilité de passer à l'acte. Elle n'a pas vécu l'inceste, mais elle a cette intelligence et cette distance qui m'ont été étrangement nécessaires pour aborder ce sujet.

**ELLE. Les chiffres que vous donnez au début du film sont glaçants : 10 % de la population a été victime d'inceste dans son enfance, une femme sur cinq et un garçon sur douze...**

**E.B.** Dans une classe de trente enfants, trois ont probablement été abusés sexuellement. C'est un phénomène d'une ampleur inouïe, mais je n'aime pas parler de chiffres car chaque histoire est unique. C'est ce que nous voulions montrer dans ce documentaire. Je ne veux pas d'un grand tout où l'on enfermerait les victimes, mais que chacun puisse trouver les mots justes et aller au bout de sa pensée, de sa parole, à cet instant. Je sais, pour l'avoir vécu, qu'on est capable de penser, même si l'on se mure dans le silence.

**ELLE. Quatre personnes ont accepté de témoigner face caméra, comment les avez-vous convaincues ?**

**E.B.** Il y a eu un long travail de recherche en amont, de nombreux échanges. Très peu d'hommes nous ont répondu, seulement

deux, peut-être ont-ils plus de mal à dire les choses, mais on sentait qu'eux étaient prêts, comme une évidence. Chacun porte une thématique différente : l'aliénation parentale avec Sarah, la mémoire traumatique avec Pascale, la justice avec Joachim. Quant à Norma, c'est par l'écriture et le théâtre qu'elle s'en est sortie. Forcément, cela m'intéresse.

**ELLE. Mais le fil rouge de ce film, c'est vous...**

**E.B.** Au début, je voulais prendre la caméra, et non prendre la parole, expression toute faite que je déteste, un peu comme « la peur a changé de camp » ! Je ne m'inclusais pas dans cet espace. Mais face à leur courage, je me suis remise en question. Quand Norma m'a demandé « et toi, pourquoi tu es là ? », et qu'après avoir entendu mes explications, elle m'a dit « et pourquoi tu ne dis rien ? », ça a été violent.

**ELLE. Vous avez été victime d'inceste entre 10 et 14 ans.**

**Pourquoi en parler là, maintenant ?**

**E.B.** Notre documentaire s'appelle « Un silence si bruyant », titre que j'ai trouvé immédiatement. Ce silence, qui est d'abord imposé par celui qui vous viole, ce silence fait un bruit infernal à l'intérieur de soi et prend toutes les formes. [Long silence.] Pourquoi, à un moment donné, est-ce qu'on sort du silence ? Mais parce que ça fait trop de bruit ! Pourquoi on se tait, surtout dans un premier temps ? Parce qu'on a peur, parce qu'on a honte. Selon la situation et la personne qui vous agresse, on se dit : « Et si c'était moi qui avais provoqué ça, moi, ce que je deviens, moi, mes seins... » Ce qu'il y a de terrible, c'est que souvent la personne qui agresse n'a même pas besoin de dire « tais-toi », c'est implicite, on se tait. Et puis il y a la peur, aussi, de ne pas être cru. Ce qui est très dur à comprendre, c'est qu'il y a parfois comme des moments d'oubli dans ce parcours, il y a des flashes extrêmement nets, et des instants où l'on a du mal à réajuster la focale, à être précis dans ses souvenirs, comme s'il fallait en permanence réajuster sa mémoire.

**ELLE. Vous dites que ce qui est terrifiant avec l'inceste, c'est autant le moment où il entre dans votre vie que le moment où il en disparaît...**

**E.B.** Il en disparaît parce que le silence : silence familial, silence sociétal, des cercles de silences ! Et en étant silencieux soi-même, on perpétue ce silence, on participe du silence. Dans le film, je dis même que j'ai l'impression d'être l'auteur de ce qui m'arrive alors que j'en ai été la victime.

**ELLE. Et ce silence est commun à toutes les victimes qui témoignent dans le film...**

**E.B.** Juste une précision : je ne suis pas une victime, et ça n'est pas un film sur des victimes, mais sur des êtres qui ont été victimes et qui se battent. Moi, je considère que j'ai fait ma vie, mais « ça » ne part jamais, ça ne s'en va jamais, ça ne se décolle jamais de soi. On peut courir autant qu'on veut, on peut créer, devenir mère, exercer un métier formidable... En ce qui me concerne, il y a eu une sorte de dissociation, de détachement, on n'est plus tout à fait en soi quand ça ●●●

arrive. Je me souviens très bien d'une lampe, j'ai l'impression que je m'évadais dans cette lampe, que je voyageais, un décolllement du corps, ce qui fait que pendant très longtemps, et contrairement à ce que les autres peuvent penser de moi, je n'étais pas en moi, ce corps ne m'appartenait plus. Je le montrais, je l'exposais, mais je n'étais pas là. Sans doute est-ce pour survivre ? Car c'est l'un de nos points communs à tous : nous sommes des survivants.

**ELLE.** Pour en revenir à la parole...

**E.B.** Je crois vraiment que ça ne plaît à personne qu'on prenne la parole. Norma le dit très bien, elle avait peur de perdre tout le monde en s'exprimant, et c'est un peu ce qui est arrivé. C'est pourquoi il faut repérer les enfants, les voir, les écouter. Les enfants parlent, moi j'ai parlé, les quatre personnes que nous avons interviewées ont parlé, mais pas forcément avec des mots adaptés. Norma le déplore : « Si le docteur m'avait demandé pourquoi j'avais des cystites, j'aurais tout lâché. » Ces chiffres que je n'aime pas répéter me mettent en colère : c'est quoi cette putain de société qui ne voit pas que 10 % de la population subit des agressions sexuelles, dont 80 % à l'intérieur du cercle familial ? C'est quoi cette société qui n'écoute pas ses enfants ?

**ELLE.** Vous aviez évoqué « une blessure de chair inguérissable » dans une interview accordée à ELLE en 2008, vous n'étiez alors pas prête à en dire plus. Qu'est-ce qui a changé ? Vous ? L'époque ? Pascale a un vrai choc lorsque, trente-cinq ans après les faits, elle voit au cinéma « Les Chatouilles », d'Andréa Bescond...

**E.B.** Il y a eu Angot, et Despentès aussi, qui dit : « Le viol c'est en même temps ce qui me défigure et ce qui me constitue. »

**ELLE.** Parfois, un mot vous trouble. Comme lorsque Pascale évoque « le noir », alors que vous vous confiez sur les viols répétés dont vous êtes victime entre 10 et 14 ans, au creux de la nuit : « Tu déchires mon sommeil comme tu déchires sans bruit aucun ma chemise de nuit... »

**E.B.** C'est ça qui était très violent et très beau dans nos rencontres, c'est que tout à coup un mot nous percute. Le noir, c'est terrifiant, parce qu'on ne voit pas ce qu'il se passe. Je n'ai pas le visage de l'autre, par exemple. C'était vraiment dans le noir, donc je ne peux pas visualiser son corps, mais je le sens, j'ai des souvenirs palpables. Et puis le noir crée de la confusion. Je ne sais pas ce que fabrique le cerveau, c'est tellement étrange... C'est aussi ce qui fait qu'il y a tellement de non-lieux. La parole de l'enfant, ou de l'adulte qui a vécu ça enfant, est anéantie par le cadre juridique, parce qu'il n'y a pas de preuves et qu'il y a prescription. Le juge Édouard Durand, qui copréside la Ciiivise [Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants,

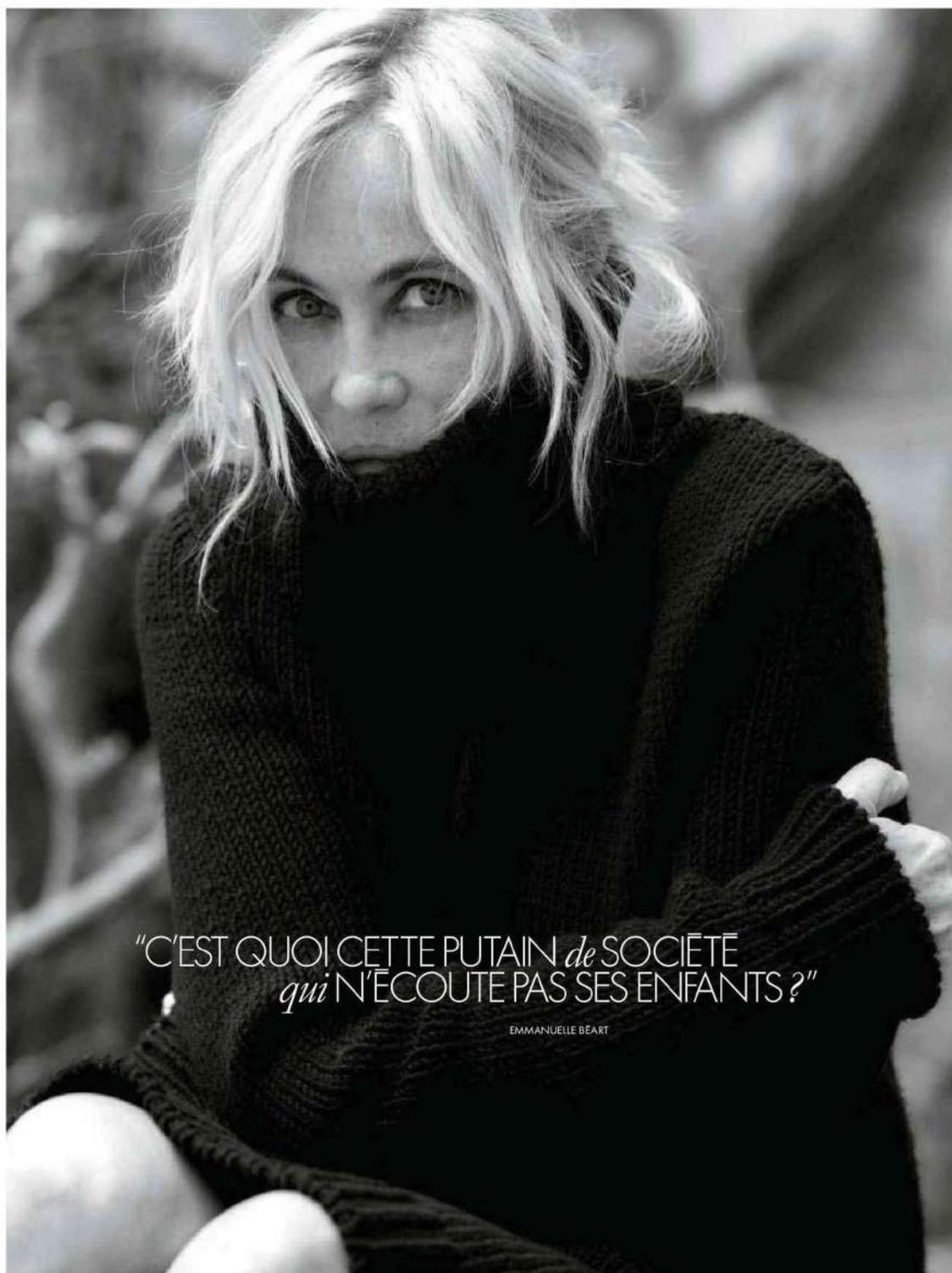
ndlr] et intervient dans le documentaire, dit que les gens qui ont été abusés sexuellement pendant l'enfance « prennent perpète ». Je ne suis pas folle de l'expression, mais ça a le mérite d'être clair.

**ELLE.** Vous dites que « pendant quatre ans, personne ne voit rien » !

**E.B.** Ça me semble fou. Moi qui ai mis au monde des enfants, ça me semble impossible, mais est-il possible d'imaginer, de concevoir ce que veut dire l'inceste ? Est-ce qu'on peut l'entendre quand on ne l'a pas vécu ? Moi, j'ai fait un boulot de dingue avec mes mômes. J'avais ce petit livre, « Mimi Fleur de Cactus », à qui il arrive toutes les



PHOTO: MATTHEW BIRDGE, ILOUE, SAINT-VALENTIN, ANTHONY WACKERLEST



horreurs du monde, j'ai bassiné mes enfants avec ça dès le plus jeune âge. Mais est-ce qu'on peut se représenter ce que ça veut dire, je ne le crois pas, et je crois réellement que personne n'a vu.

**ELLE. Comment trouvez-vous la force de briser le silence à 14 ans ?**

**E.B.** Je l'ai dit à 14 ans, pourquoi 14 ans, je n'ai pas les réponses, j'ai craqué, j'en pouvais plus. Peut-être parce que j'étais plus grande aussi. C'est difficile à comprendre, c'est d'abord un dialogue très complexe avec soi-même. Mais ça n'est pas parce que je me suis tue que je n'ai pas compris. Il faut savoir que quand on parle d'une personne qui abuse d'un enfant, on ne parle pas d'une exception pathologique, mais d'un être qui écrase, qui détruit, qui nie l'autre. On parle d'une forme d'esclavage. Un acte de domination qui passe par le sexe. Il y a ce lien d'autorité, de pouvoir : on est nié, et un être nié ne prend pas la parole.

**ELLE. À qui en avez-vous parlé ?**

**E.B.** Dans un premier temps, j'en ai parlé à ma grand-mère, c'est elle qui m'a sauvé la peau – elle m'a sauvé la peau tellement de fois ! Puis j'en ai parlé à mes parents, mais c'était plus tard, je ne sais pas pourquoi, peut-être parce que j'avais honte de n'avoir rien dit, c'est fou. La peur fait partie du voyage...

**ELLE. Qu'a fait votre grand-mère ?**

**E.B.** Elle m'a permis de sortir des griffes de cet homme. J'ai été sortie du cercle familial et envoyée en pension.

**ELLE. Vous dites, en revanche, que d'avoir parlé à vos parents n'a rien changé...**

**E.B.** Quelqu'un qui ne l'a pas vécu... je pense que ça n'arrive pas au cerveau. C'est forcément ça, qu'est-ce que ça peut être d'autre ? On ne peut pas être abandonné par ceux qui vous aiment. Moi, je pouvais dire « il faut qu'on me sauve », mais j'étais incapable de donner des détails. À 14 ans, on n'a pas envie de donner des détails sexuels. Je pense que c'était abstrait pour les autres.

**ELLE. Vous leur en avez voulu de cette absence de réaction, apparemment en tout cas ?**

**E.B.** Non. J'en voudrais à mes proches si, après avoir vu ce documentaire, ils ne comprenaient pas. Si ce documentaire provoque du rejet, si on me dit que je n'aurais pas dû parler. Si quelqu'un me dit ça, je pense que je l'efface de ma vie. C'est maintenant qu'il faut accepter que je dise les choses. Qu'on ne piétine pas ces mots-là. Mais non, je ne leur en veux pas, ils n'y sont pour rien. Ça n'est pas seulement un problème familial, mais sociétal, politique. Qu'une mère, qu'un père ne voie pas, mais que toute une société continue à faire comme si ça n'existait pas...

**ELLE. Vous taisez le nom de votre violeur, vous n'avez**

**jamais songé à le dénoncer, y compris à la police ?**

**E.B.** Non, et je n'aurais pas supporté de prendre le risque d'entendre que ça n'a pas eu lieu. Un non-lieu, c'est terrifiant, et c'est ce qui arrive aux trois quarts des gens qui portent plainte. Aujourd'hui, ma notoriété me permet de prendre une caméra, de trouver de l'argent pour faire ce film, et en même temps elle m'expose énormément, ainsi que beaucoup d'autres gens. Ça servirait à quoi de dire maintenant de qui il s'agit dans les médias ?

**ELLE. C'est un autre pan du film, l'incurie de la justice.**

**Sa lenteur : Joachim a porté plainte il y a dix-huit mois et ses parents n'ont toujours pas été entendus.**

**Ses erreurs : Sarah va à nouveau porter plainte, cette fois-ci contre l'État. Et les peines dérisoires : le grand-père de Norma, qu'il a violée de ses 3 ans à ses 12 ans, a été condamné à six mois avec sursis !**

**E.B.** Et il a payé 100000 euros d'amende, ce qui a permis à Norma de monter son seule en scène, « Norma(le) », qui commence à marcher incroyablement bien et que je vous encourage à aller voir.

**ELLE. Vous dites qu'il faut changer les lois...**

**E.B.** Je dis que le droit paraît inadapté aux violences sexuelles, dont l'inceste. La justice n'est pas à la hauteur. Il n'y a pas de rapport d'égalité entre plaignant et accusé, or on a besoin d'égalité, car c'est justement ce qui a été bafoué.

**ELLE. L'exemple de Sarah, dont la fille lui dit à 4 ans « Papa me touche le zizi », et qui, après avoir porté plainte et saisi le juge aux affaires familiales en urgence, se voit contrainte de la confier à son père, jusqu'à ce qu'il soit finalement accusé d'agressions sexuelles sur deux mineures des années plus tard, fait froid dans le dos...**

**E.B.** L'aliénation parentale ! On a inventé ça : la mère se vengerait du père, elle se retrouve sur le banc des accusés alors que son enfant a parlé. C'est un cas d'école. Le nombre de fois où j'ai entendu des mères raconter « on m'a retiré mon enfant qui vit chez la personne qui l'a agressé » ou « j'en suis à des milliers d'euros d'avocats, de procédure... » On parle de société patriarcale, je ne l'avais jamais pensé ainsi, mais on vit dans un monde fasciné par la domination, le pouvoir. Sarah confie cette chose bouleversante : elle pensait que si des gens compétents, dont c'est le métier, lui assuraient que sa fillette affabulait, que son « imagination » lui jouait des tours, ils avaient forcément raison. Et c'est comme ça qu'elle passe à côté de la douleur de son enfant pendant encore quatre ans... Forte de ce film, je dis : quelle est cette société qui n'entend pas et qui ne lutte pas de toutes ses forces.

**ELLE. On pourrait penser que #MeToo accélère la prise en charge des jeunes victimes, mais c'est parfois l'inverse qui se produit : on soupçonne les enfants d'être manipulés par des parents qui profitent de l'effet #MeToo pour s'accabler.**

**E.B.** D'autant qu'un enfant qui parle, s'il n'est pas cru,

retombe dans le silence. C'est ce qui s'est passé avec la fille de Sarah. Il y a aujourd'hui un paradoxe entre l'injonction de parler et l'incapacité d'écouter. On doit lutter contre le déni de la société !

**ELLE.** Avez-vous consulté vos enfants avant de réaliser ce film ?

**E.B.** Oui, ils connaissent mon histoire, je leur en ai parlé très tôt, c'était important pour moi de leur dire que ça pouvait arriver. Alors je leur ai montré ce film tout de suite.

**ELLE.** Quelle a été leur réaction ?

**E.B.** Je ne supporterai pas la compassion, et ce que j'ai beaucoup aimé chez mes enfants, c'est qu'ils ont été dans le combat, immédiatement.

**ELLE.** Vous avez aussi confié cette histoire aux hommes de votre vie ?

**E.B.** Oui, parce que sinon ils m'auraient trouvée étrange, sans comprendre. Ce que je vais dire est délicat à exprimer, car il s'agit de sexualité, mais c'est important pour ceux qui l'ont vécu : c'est toute une aventure que de prendre du plaisir dans cet endroit qui a une racine douloureuse.

clair : se réapproprier ce corps comme s'il ne vous appartenait plus ! Et ça va plus loin encore. À travers ce métier, je crois que j'ai eu besoin de me réapproprier ma féminité, voire d'en créer une autre. Je n'ai pas fait de psychanalyse, je n'en maîtrise ni les termes ni les codes, du coup je ne sais pas s'il s'agit de me réapproprier mon corps pour que la féminité rejaillisse, ou si c'est carrément créer une femme. J'ai un doute... [Sourire.] Quand il dit « croire qu'on ne peut être aimé que par son corps », je me suis demandé si ça n'aurait pas un lien avec ce que j'ai exposé à travers ce corps, dans ELLE notamment.

**ELLE.** Ce métier, et la manière dont vous l'avez exercé, est donc en prise directe avec votre histoire ?

**E.B.** Déjà, c'est un métier de langage, pour quelqu'un qui a eu la bouche cousue si longtemps. Ensuite, pendant des années, et c'est là qu'il faut que je continue à l'aimer, ce métier, il m'a permis de crier. Enfin, c'est un moyen de me ressentir pleine. Mais il faudrait une analyse...

**ELLE.** Vous n'avez jamais eu cette curiosité ?

**E.B.** Si, mais je n'ai jamais eu le courage d'aller au bout. Une chose m'a bouleversée, une chose qui trouve un écho en moi, c'est quand Joachim parle d'anesthésie émotionnelle. Il y a

"MES ENFANTS CONNAISSENT  
*mon* HISTOIRE, JE LEUR AI PARLÉ TRÈS TÔT,  
C'ÉTAIT IMPORTANT POUR MOI."

EMMANUELLE BÉART

**ELLE.** Certains de vos témoins abordent la question de leur sexualité, et ils vont loin...

**E.B.** C'est d'ailleurs une chose dont je suis fière dans ce documentaire. Nous avons réussi, avec Anastasia, à aborder le sujet de la sexualité. Sinon, on a toujours tendance à parler de « ça », mais c'est quoi, « ça » ?

**ELLE.** Il est même question de plaisir...

**E.B.** D'un possible plaisir, car c'est la partie du corps la plus innervée. Je suis allée voir un sexologue, il y a longtemps, qui avait eu cette assertion insoutenable : le plus grave ce n'était pas la douleur qu'on ressentait, mais le plaisir qu'on pouvait avoir ressenti. Moi, je n'ai pas de souvenir de ça du tout, je le dis très honnêtement.

**ELLE.** Le psychologue Cyril Tarquinio évoque le corps comme manière d'exister, d'être aimé. Cela résonne en vous aussi ?

**E.B.** Tout d'un coup, je comprends quelque chose, ça devient

quelque chose de cet ordre-là aussi chez moi. J'ai mis du temps à ressentir les grandes joies et les grandes douleurs, comme si je n'arrivais pas à les vivre.

**ELLE.** Vous avez fait la paix avec ce passé ?

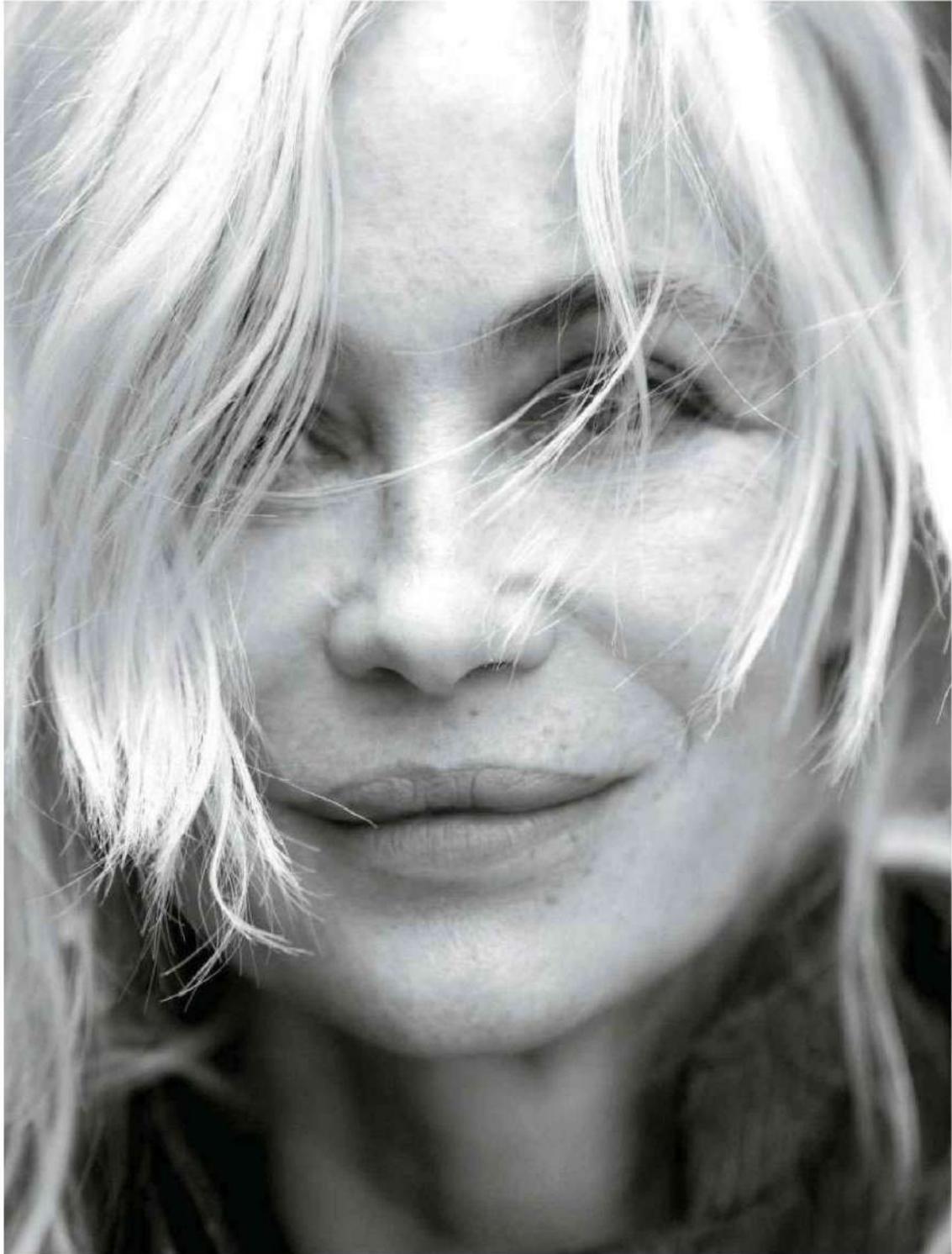
**E.B.** D'après mon entourage, oui. À 20 ans, je n'étais pas heureuse. À 30 ans, un peu plus. À 40 ans, encore un peu plus. Et aujourd'hui, j'ai la capacité d'être heureuse. Peu m'importe la gueule que j'ai maintenant, je suis capable d'être là, enfin.

« UN SILENCE SI BRUYANT », d'Emmanuelle Béart et Anastasia Mikova, dimanche 24 septembre, 23 h 10, M6.

**SUR NOTRE SITE**

Coprésident de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, le juge Édouard Durand réagit au film d'Emmanuelle Béart et d'Anastasia Mikova. « Est-ce que nous souhaitons interdire ou autoriser le viol des enfants ? » lance-t-il. Un entretien inédit à retrouver en ligne.

PHOTO: MATTHEW BROOKS (VÊTE: ERINDI) ASSISTANTE STYLISTE: ÉLINA KAUFELTCH  
MAQUILLAGE: ISA LÉGRAND, COIFFURE: JOHN COLETT POUR LA MAISON DE BEAUTE CARITA PARIS,  
ASSISTANT PERRICK SELLENET, MANUCURE: MARCEA GOMES.



ELLE  
ÉDITO



PAR LA RÉDACTION

*Brisons le*  
**SILENCE!**

**Le chiffre est glaçant, monstrueux, impensable :** 10 % de la population française est victime d'inceste durant son enfance. « Dans une classe de trente enfants, trois ont probablement été abusés sexuellement », rappelle Emmanuelle Béart, qui n'aime pas résumer les histoires individuelles à des chiffres. L'actrice a décidé de briser le silence, « un silence si bruyant », dans un documentaire exceptionnel, réalisé avec Anastasia Mikova, qui a fait l'effet d'une bombe avant même sa diffusion sur M6 (le 24 septembre, à 23 h 10). Elles y recueillent les témoignages courageux et bouleversants de quatre victimes d'inceste qui se battent à vie contre les traumatismes intimes, mais aussi

contre le déni d'une société qui se refuse à voir, à concevoir et à agir. « C'est quoi cette putain de société qui n'écoute pas ses enfants ? » s'indigne Emmanuelle Béart dans l'interview exclusive qu'elle nous a accordée au début de l'été (lire p. 108), entre appréhension et détermination. Un entretien où elle revient sur son enfance, les viols répétés au creux de la nuit, les cercles de silence, son rapport au corps et son choix de devenir actrice, un métier de langage pour « une fille bouche cousue ». Pas de victimisation : « Au combat ! » nous écrit-elle la veille de la révélation de ce « silence si bruyant ».

Mais sommes-nous enfin prêts à nous emparer de ce sujet, à rompre le silence ? Alors que Neige Sinno, autrice d'un livre foudroyant, « Triste tigre » (éd. P.O.L.), dans lequel elle dévoile le viol par son beau-père qu'elle a subi enfant, est en lice pour le Goncourt ? Et que la secrétaire d'État à l'enfance, Charlotte Caubel, lance une campagne gouvernementale de sensibilisation ? « 3 % des plaintes pour viol sur mineur aboutissent à la condamnation du mis en cause. Cela révèle un système d'impunité », s'indigne le juge Édouard Durand, coprésident de la Civise\*, dans une interview coup de poing à retrouver sur notre site. Pour lui, ce déni du groupe conduit à se poser une question : « Est-ce que nous souhaitons interdire ou autoriser le viol des enfants ? » À nous de répondre, de nous faire entendre et d'en faire un combat, ensemble ! ●

\* Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.

## En Bref...

### **Groupe M6 : Emmanuelle Béart invitée de RTL à 7h40 et du «19h45» d'M6 ce jeudi 14 septembre**

Ce jeudi 14 septembre, Emmanuelle Béart sera l'invitée d'Amadine Bégot sur RTL à 7h40 et du «19h45» d'M6, animé par Xavier de Moulins. Emmanuelle Béart coréalise avec Anastasia Mikova le documentaire «Un silence si bruyant», diffusé le dimanche 24 septembre à 23h00 sur M6.

FRANCE

# INCESTE

## Des «voix puissantes» face à de trop lentes politiques publiques

Dans la continuité de la vague #MeTooInceste, l'actrice Emmanuelle Béart témoigne dans un documentaire choc bientôt diffusé sur M6. En parallèle, le gouvernement annonce le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation, mais refuse de s'engager sur le maintien ou non de la Ciivise, la commission indépendante sur le sujet.

Par  
**MARLÈNE THOMAS**

Elle décrit trois «*cercles de silence*» autour de l'inceste : «*Ton silence à toi, le silence familial, le silence sociétal.*» Dans le documentaire puissant que *Libération* a pu visionner, et qui sera diffusé le 24 septembre à 23h10 sur M6, l'actrice Emmanuelle Béart fait éclater les trois. Elle révèle avoir été victime d'inceste de ses 10 à 14 ans. Accompagnée de la réalisatrice Anastasia Mikova, elle confronte, dans *Un silence si bruyant*, sa réalité à celles de Norma, Joachim, Pascale, Sarah et sa fille, expose les ravages de ces violences faites aux enfants et retrace leur bataille commune «*face à la justice, au mutisme de la société*».

Cette nouvelle prise de parole d'une

personnalité publique s'inscrit dans le sillage de la publication en 2021 de l'ouvrage de Camille Kouchner, *la Familia grande* – dans lequel l'actrice dénonce l'inceste commis par son frère – qui a mené à la déferlante #MeTooInceste. Face aux milliers de témoignages ayant donné à voir cette réalité crue, le gouvernement avait fini par réagir en créant la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise). La parole a pourtant toujours été là. Dès les années 80, Eva Thomas ouvre la voie avec son autobiographie, *le Viol du silence*, suivie par Christine Angot en 1999 (*l'Inceste*), ou encore par Andréa Bescond en 2015 (*les Chatouilles*, adapté au cinéma en 2018). Sur le sujet de la pédocriminalité,

Vanessa Springora, Adélaïde Bon, Adèle Haenel ont, elles aussi, porté par leurs témoignages la voix des victimes. Pionnière de la lutte contre la pédocriminalité dans l'Eglise (à l'origine de la révélation de l'affaire Preynat), l'association de victimes aujourd'hui dissoute la Parole libérée a participé comme d'autres structures associatives de ce mouvement majeur.

### «ÇA DONNE DU COURAGE»

«*Emmanuelle Béart sait, comme toutes ces personnalités, que sa notoriété est un moyen de diriger la lumière sur les invisibles, les inaudibles, les 160 000 enfants victimes de*

violences sexuelles chaque année», salue Edouard Durand, coprésident de la Ciivise et juge des enfants. Interrogé dans ce documentaire «*exceptionnel*», il insiste sur «*l'extrême importance*» des initiatives de personnalités publiques, «*parce qu'elles, on les écoute, on les respecte, on les craint, parce que leur voix est puissante*». Depuis deux ans, plus de 25 000 témoignages d'enfances ravagées par des violences sexuelles ont été recueillis par la Ciivise, selon les dernières données disponibles. Les conclusions intermédiaires de la commission, dont le rapport final doit être publié le 20 novembre, font état de 10% d'adultes ayant subi des violences sexuelles dans leur enfance, soit 5,5 millions de Français. Neuf fois sur dix, il s'agissait de femmes, et dans 13% des cas de personnes en situation de handicap. Dans 81% des cas, selon le premier bilan d'appel à témoignages de la Ciivise, l'agresseur était un membre de la famille.

Missionnée pour deux ans, la Ciivise reçoit chaque jour «*sans discontinuer*» ces paroles d'adultes ou d'enfants meurtris ayant réussi à soulever la chape du silence. La commission porte une double mission : le recueil de témoignages de victimes via une ligne nationale téléphonique dédiée (0 805 802 804) tenue par le Collectif féministe contre le viol (CFCV) et la formulation de préconisations régulières de politiques publiques pour lutter contre ce fléau. «*A tous les coups, ces prises de parole font augmenter les appels. Ça donne du courage à d'autres*», constate Emmanuelle Piet, présidente du CFCV.

Edouard Durand n'oubliera «*jamais*» cette audience où une victime de violences conjugales a déclaré : «*Un jour, à la télé, j'ai entendu qu'ils appelaient ça un viol.*» «*Il faut toujours un tiers inflexible qui dise précisément les mots de la transgression. C'est la condition pour remettre la loi à sa place*, reprend le juge.

*Mais, souvent, des personnes que nous côtoyons chaque jour attendent des décennies pour croiser quelqu'un qui leur dira : "Ce que vous avez vécu s'appelle un viol."* Ces documentaires, films, livres ou pièces comblent ce mutisme. «*La société a beaucoup progressé grâce à ces productions mais cette prise de conscience doit être soutenue par une véritable politique publique de protection des enfants*», nuance-t-il.

Les victimes sont confrontées à des injonctions paradoxales. «*On leur dit "parlez", et à l'instant où elles font cet acte d'un courage admirable, on leur dit : "A partir de là, vous ne pouvez plus être sûr de rien."* Alors que l'agresseur impose ce silence, on attend des victimes de révéler les violences subies sans leur donner la garantie inconditionnelle qu'on les protégera, qu'on leur donnera des soins et qu'on leur rendra justice», déplore le coprésident de la Ciivise, en rappelant que 70% des plaintes pour violences sexuelles faites aux enfants sont classées sans suite et que seules 3% des plaintes pour viols sur mineurs donnent lieu à une condamnation. Pointant une baisse continue de ces condamnations, Emmanuelle Piet ajoute : «*En moyenne, il faut compter cent douze mois pour clore une affaire de viol d'enfant. Ils parlent à 6 ans, et à 16 ans, c'est fini. C'est une horreur.*» Chaque jour, le CFCV procède à deux ou trois signalements de viols sur mineurs auprès des forces de l'ordre.

#### «UNE PIERRE IMPORTANTE»

Depuis janvier 2021, de grands pas ont tout de même été faits. A commencer par la loi du 21 avril 2021 instaurant un seuil de non-consentement pour les enfants de moins de 15 ans, récemment validé par le Conseil constitutionnel. La mise en place d'un dépistage systématique des violences sexuelles au cours de deux des trois visites médicales obligatoires, freiné par la pénurie de médecins scolaires, constitue aussi

une avancée notable. Pour accompagner ces professionnels dans ce repérage, une cellule de soutien, annoncée l'an dernier par le gouvernement, doit être mise en place au «*premier trimestre 2024*», nous annonce la secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance, Charlotte Caubel. Elle se matérialisera par une ligne d'écoute analogue au 119, le numéro national Allo enfance en danger, une forme de «*119 pro*».

«*Cela prend un peu de temps car elle devra se conformer aux règles, processus de chaque métier, devra accompagner le mieux possible chaque type de professions – de l'animation, du sport, de l'éducation, du soin – qui ont chacune des réalités différentes*», précise-t-elle. Cette avancée est pour Edouard Durand le «*motif d'une grande satisfaction*». Conscient qu'«*une politique publique prend du temps à être mise en œuvre*», il alerte toutefois : «*Chaque jour qui passe, ce sont plus de 438 enfants victimes en plus.*» Une proposition de loi de la socialiste Isabelle Santiago visant le retrait par principe de l'autorité parentale en cas de crimes incestueux, votée au Sénat en mars, attend toujours son retour à l'Assemblée.

Le lancement de la campagne nationale de sensibilisation sur l'inceste du gouvernement coïncidera avec la diffusion d'«*Un silence si bruyant*» et l'annonce du téléfilm de TF1 «*Les Yeux grands fermés*», avec Muriel Robin. «*Camille Kouchner a posé une pierre importante avec la Familia grande. Emmanuelle Béart amplifie encore le message, car elle est connue par toutes les générations. Le gouvernement a souhaité se coordonner avec M6 : nous lançons une campagne percutante en parallèle de la diffusion du documentaire, pour toucher tout le monde*», détaille Charlotte Caubel. Pointant un spot «*fidèle à la réalité*», Edouard Durand (associé à sa réalisation) complète : «*C'est l'une*

de nos premières préconisations. La dernière campagne nationale a eu lieu il y a plus de vingt ans et c'est une nécessité car c'est un problème d'ordre public.» Présentée à partir de la semaine prochaine, la campagne qui renverra vers le 119 sera visible «dans tous les médias» en octobre. La secrétaire d'Etat se fixe un objectif: «Avant Noël, plus personne ne pourra dire qu'il ne sait pas. Un adulte sur dix a connu l'inceste, ça veut dire que tous les jours vous croisez des gens qui ont vécu l'inceste. Ça veut dire que tous les jours vous croisez donc aussi des gens qui ont commis l'inceste.»

#### «UN CERCLE VERTUEUX»

Les victimes sont de nouveau jointes à sortir du silence, sans aucune garantie de prise en charge. Un questionnaire de la Ciivise complété par 5 000 personnes montrait que seule une victime sur deux avait bénéficié d'un suivi médical et seulement 8,5 % de soins spécialisés en psycho-trauma. «On a augmenté les moyens des centres de psycho-trauma. Des dispositifs existent comme Parcours psy [huit séances remboursées par an, ndlr] ou l'affection longue durée. Il faut mieux les coordonner», réplique Charlotte Caubel, en notant «que le Président se réserve l'annonce d'un certain nombre de propositions» sur ce volet d'ici la fin d'année. Face à ce nouvel afflux d'appels prévisible, «le 119 a mis en place un dispositif renforcé», rassure-t-elle. La création par le ministère de l'Intérieur fin août de l'Office mineurs, rattaché à la Direction nationale de la police judiciaire, avec a minima une trentaine d'enquêteurs, a aussi «pour mission de bien coordonner et répondre à l'afflux des plaintes et enquêtes à partir de la campagne», relève la secrétaire d'Etat.

La Ciivise demeure également une ressource pour «toute personne qui reconnaîtra dans cette campagne

l'enfant qu'il ou elle a été, qui exprimera un besoin de reconnaissance, de soutien social, juridique, de soin», assure Edouard Durand. Reste une inconnue majeure, celle de la continuité ou non de cette commission devenue centrale dans cette lutte. «La Ciivise répond à un besoin individuel de témoignages et à un besoin collectif de politiques publiques, les deux sont indissociables. Les plans de politique publique reprennent nos préconisations, c'est la démonstration d'un cercle vertueux. La Ciivise doit rester en mesure de poursuivre sa mission», insiste son coprésident. Une demande formulée dans le dernier rapport «Le coût du déni» est restée lettre morte. Une tribune signée par une soixantaine de personnalités dont Emmanuelle Béart, Anna Mouglalis et Vanessa Springora, publiée jeudi par *le Monde*, défend cette même nécessité. Pour le juge des enfants, «fermer la Ciivise, c'est dire aux victimes: "On vous a assez entendues." C'est leur dire, comme pour la prescription: "On vous a laissé deux ans et demi, vous n'avez pas témoigné? C'est terminé."» S'offusquant presque de notre demande, la secrétaire d'Etat rétorque: «Aujourd'hui, la Ciivise n'a pas fini son travail, la question de son maintien est prématurée. S'il faut une deuxième partie de la mission après le rendu du rapport final en novembre, c'est au Président de l'arbitrer.» Ces inquiétudes «perturberaient» selon elle cette séquence: «J'ai besoin de la Ciivise aujourd'hui à mes côtés pour porter cette campagne et son constat, je n'ai pas besoin que la Ciivise demande aujourd'hui si elle va continuer ou pas. Elle poursuit son travail, elle continue.» Le mot d'ordre est clair: patience, silence et rendez-vous en novembre. ◆

**«Fermer la Ciivise, c'est dire aux victimes: "On vous a assez entendues".»**

**Edouard Durand**  
coprésident de la Ciivise  
et juge des enfants



La réalisatrice Anastasia Mikova et Emmanuelle Béart dans le documentaire *Un silence si bruyant*. PHOTO HAUT ET COURT



Une victime d'inceste s'exprime à la première réunion publique organisée par la Ciivise, à Nantes, en octobre 2021. PHOTO THOMAS LOUAPRE, DIVERGENCE

News



Si Emmanuelle avait mis du temps à parler de ses viols à sa mère, Geneviève Galéa, elle a rapidement raconté la vérité à sa fille, Nelly, née de son mariage avec Daniel Auteuil.

C'est à sa grand-mère Nelly qu'elle a parlé de son agression pour la première fois. Et considère que celle-ci lui a sauvé la vie.

**Dans *Un silence si bruyant*\*, un documentaire qu'elle a coréalisé et qui sera diffusé le 24 septembre sur M6, l'actrice révèle avoir été victime d'inceste durant quatre ans, avant d'être "sauvée" par sa grand-mère. Elle raconte aussi pourquoi briser le silence a été si long et compliqué.**

Par Gabriel Antoine

Paris, le 5 septembre

**J**e ne pouvais plus me taire et je les [les témoins du documentaire] en remercie. [...] Ce film existe. Je ne sais pas encore quelles répercussions il aura sur moi, mais je sais que je l'ai fait aussi par amour pour l'enfant que j'ai été." Ce film, c'est *Un silence si bruyant*, le documentaire que l'actrice de 60 ans a réalisé avec Anastasia Mikova, allant à la rencontre de trois femmes, Norma, Pascale, Sarah, et un homme, Joachim, qui racontent l'inceste dont ils ont été victimes enfants. Au cœur du film, Emmanuelle Béart est un fil rouge pudique et bouleversant, à la fois derrière et devant la caméra : "Je réalise, face

à la parole des autres, que je suis l'auteur du silence autour de mon viol que j'ai voulu, en vain, effacer de ma mémoire et, par effet domino, effacer au sein de la mémoire de ma famille et de la société." Alors, puisque "les mots délivrent, ce sont les premiers soins", comme elle vient de le confier dans le magazine *Elle*. La fille de Guy Béart raconte face caméra son secret, son drame intime, qui encombre sa tête, son cœur, son corps depuis près de cinquante ans : elle a été victime d'inceste de 11 à 15 ans.

**Elle ne dévoile pas le nom de son agresseur, mais DISCULPE SON PÈRE, décédé en 2015**

Dès les premières secondes de son documentaire détaillées en avant-première par *L'Obs*, elle dit : "J'ai 11 ans, c'est la nuit, j'en suis sûre. Tu déchires mon sommeil comme tu déchires sans bruit ma chemise de nuit. Comme si cet arrêt dans le temps, ce silence polaire te laissait tout l'espace. Et comme si déjà il était inscrit que personne jamais ne témoignerait. J'ai très froid. Aucun cri ne sort de ma bouche, les mots ne se forment pas dans ma bouche, ma bouche est cousue. Quand il fait jour à nouveau, tout semble intact, comme si de rien n'était." Elle ne dévoile pas

le nom de son agresseur, mais disculpe son père, décédé en 2015 : "Et si mon père, ma mère, mon école, mes amis ne voient rien, c'est que tout peut recommencer. Et tu recommenceras pendant quatre ans. Aujourd'hui, les séquelles restent plantées là, dans mon ADN. Mes nuits sont blanches les unes après les autres. Je hurle dans le silence comme des millions d'autres que personne n'entend." En conclusion du film, elle rend hommage à sa grand-mère Nelly, décédée en 2011, la première à qui elle a parlé de son supplice, à l'âge de 14 ans : "Si ma grand-mère n'était pas intervenue, et si on ne m'avait pas mise dans ce train à l'âge de 15 ans pour rejoindre mon père, je ne suis pas certaine que j'aurais réussi à vivre, c'est aussi violent que ça, c'est aussi réel que ça." Emmanuelle Béart, qui a enfin trouvé la force de briser ce silence "parce qu'à un moment donné il fait trop de bruit à l'intérieur de soi" comme elle le confie dans *Elle*, ne se considère pas pour autant comme une victime, mais comme une survivante. Qui dénonce aussi, dans le magazine, l'incurie et la lenteur de la justice : "Il n'y a pas de rapport d'égalité entre plaignant et accusé, or on a besoin d'égalité, car c'est justement ce qui a été bafoué." ■

[courrier@closermag.fr](mailto:courrier@closermag.fr)

\* A voir le dimanche 24 septembre, en deuxième partie de soirée, sur M6.



### Une enfance MEURTRIE

Au début de son documentaire, *Un silence si bruyant*, Emmanuelle Béart égrène les chiffres glaçants de l'inceste en France : 10 % de la population en a été victime dans l'enfance, une fille sur cinq et un garçon sur douze.

Emmanuelle Béart

# “J’ai été victime d’inceste de 11 à 15 ans”

## Actu (last minute)

**Emmanuelle Béart**

### Victime d'inceste

**D**ans un documentaire intitulé *Un silence si bruyant* diffusé le 24 septembre sur M6, Emmanuelle Béart dénonce les viols qu'elle a subis enfant. « J'ai 11 ans, c'est la nuit. Tu déchires mon sommeil comme tu déchires sans bruit ma chemise de nuit. Comme si cet arrêt dans le temps, ce silence polaire te laissait tout l'espace. Et comme si déjà il était inscrit que personne jamais ne témoignerait. [...] Aucun cri ne sort de ma bouche, les mots ne se forment pas dans ma bouche, ma bouche est cousue. Quand il fait jour à nouveau, tout semble intact, comme si de rien n'était. » Si elle ne nomme pas son violeur, mais précise que ses parents ignoraient tout, elle dit qu'aujourd'hui encore, elle continue « de hurler dans le silence comme des millions d'autres que personne n'entend. »



**La comédienne de 60 ans parle pour la première fois de l'inceste qu'elle a subi.**



Famille du média : **Médias spécialisés**  
**grand public**

Périodicité : **Bimensuelle**

Audience : **1939000**

Sujet du média :

**Communication-Médias-Internet**

Edition : **Du 23 septembre au**

**06 octobre 2023 P.22**

Journalistes : **T.C.**

Nombre de mots : **87**

# le guide ÉMISSIONS



**DIMANCHE 24/09 23.00**

**M6**

## **Un silence si bruyant**

**INÉDIT DOCUMENTAIRE.** Coréalisé et raconté par Emmanuelle Béart, ce documentaire donne la parole à des victimes d'inceste, dont l'actrice elle-même, qui révèle ici avoir été agressée sexuellement. Intimes sans jamais tomber dans le voyeurisme, les images suivent au plus près Norma, Pascale, Jacques, Sarah et sa fille, et donc Emmanuelle, qui racontent le choc et leur reconstruction. Une ode à la résilience et à la force dont ils font preuve. ■ **T.C.**

© CAPTURE FTV; HAUT ET COURT; C. CHEVALIN/TMC; ACTIONPLUS/ICON SPORT; B. GUILLONEAU.

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE**

**Saint Thècle**  
 7h 38 - 19h 45

**Un silence si bruyant**

**6 DOCUMENTAIRE • Inédit • 23.00**

**Emmanuelle Béart brise le tabou de l'inceste**

Ce documentaire coréalisé par la comédienne donne la parole à des victimes. Bouleversant et nécessaire.

**P**as facile de recommander ce programme. Et pourtant, voilà bien un documentaire indispensable. Pour entendre. Savoir. Comprendre. Coréalisé par Anastasia Mikova, journaliste franco-ukrainienne qui a notamment travaillé avec le photographe Yann Arthus-Bertrand, et Emmanuelle Béart, le film donne la parole à cinq victimes d'inceste. Parmi elles, la comédienne de 60 ans, qui évoque pour la première fois ce tabou, ce traumatisme d'enfance.

**L'actrice elle-même victime**

C'est l'information choc. Engagée dans le processus de réalisation, Emmanuelle Béart passe également devant la caméra pour raconter les agressions sexuelles qu'elle a subies durant son enfance. « Elle s'est livrée à moi alors qu'on ne se connaissait pas, raconte Anastasia Mikova. J'ai compris qu'elle était dans une urgence de parler de quelque chose qu'elle avait en elle depuis trop longtemps. » En voix off ou face caméra, l'actrice explique ce qu'elle a subi entre 10 et 14 ans, son déni, puis son travail de reconstruction au fil des rencontres avec les autres témoins. Car *Un silence si bruyant* ne se résume pas à Emmanuelle Béart.

**Des témoignages d'une grande pudeur**

Le documentaire annonce des chiffres glaçants : 10% de la population française est victime d'inceste, un garçon sur douze et une fille sur cinq ! Quatre autres témoins prennent la parole, après des années de silence, parfois même d'oubli. Joachim, Norma, Pascale et Sarah, dont la fille a été violée par son père lorsqu'il en avait la garde. Des paroles dures à entendre, mais traitées sans voyeurisme, parfois avec des dessins d'une grande pudeur pour évoquer les moments les plus sombres. Il a fallu trois ans de préparation pour arriver à ces témoignages, filmés au plus près. Surtout, ce document choral est une ode à la résilience, qui souligne la force d'hommes et de femmes (et d'une enfant) qui tentent, chacun à leur manière, de se reconstruire. Ou quand la lumière surgit au cœur des ténèbres. Poignant, et, malheureusement, à ne pas manquer. ■ **THOMAS COLPAERT**



Ci-dessus, avec Anastasia Mikova, coréalisatrice du documentaire. Ci-contre, Emmanuelle Béart interviewe un psychologue spécialiste des traumatismes.

© S. LANCENON/M6, HAUT ET COURT.



Famille du média : **Médias spécialisés  
grand public**

Périodicité : **Hebdomadaire**

Audience : **3915000**

Sujet du média :

**Communication-Médias-Internet**

Edition : **Du 23 au 29 septembre  
2023 P.6**

Journalistes : -

Nombre de mots : **62**

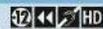
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE



23.00



**Un silence si bruyant** **7777**



D'ANASTASIA MIKOVA ET EMMANUELLE BÉART (2023)



En sortant du silence, l'actrice **Emmanuelle Béart**, accompagnée d'**Anastasia Mikova**, réalisatrice, confronte sa réalité à celle d'autres victimes d'inceste. Elle-même concernée dans sa jeunesse, son objectif est de faire un film sur les ravages de l'inceste et de mettre des mots sur le combat des victimes.

### Un silence si bruyant ?

Documentaire français d'Anastasia Mikova et Emmanuelle Béart.

Des silhouettes assises, anonymes. Quelques-unes se lèvent, l'une après l'autre. Parmi elles: Emmanuelle Béart. « *Je hurle dans le silence comme des milliers d'autres que personne n'entend* », confie l'actrice. Trois années durant, la comédienne et la réalisatrice Anastasia Mikova (*Woman*) sont allées à la rencontre de victimes d'inceste, qui racontent leur combat : on découvre Norma, qui a lancé un seul en scène sur son histoire, Pascale, qui surmonte une amnésie traumatique, Joachim, un jeune papa victime d'abus de la part de ses parents, mais aussi une fillette de 10 ans accompagnée de sa mère... Leurs témoignages, forts et sans voyeurisme, n'ont qu'un seul objectif : toucher un public large et familial pour aider à briser le silence, faire bouger les lignes et protéger les enfants. Qu'il y ait un avant... et un après.

Des témoins bouleversants de sincérité et de résilience. Un film intense, juste, essentiel. N.M.

**A NOTER** Norma est au théâtre du Marais, à Paris, avec *Norma(le)* les mercredis dès le 27 septembre.

**A NOTER** Le numéro 119 (Allo enfance en danger) est accessible 24 heures sur 24.

**0.55** Enquête exclusive **2.10** Météo **2.15** Enquête exclusive. Deux volets **4.15** Programmes de nuit.

Famille du média : **Médias spécialisés**  
**grand public**

Périodicité : **Hebdomadaire**

Audience : **751000**

Sujet du média :

**Communication-Médias-Internet**

Edition : **Du 23 au 29 septembre**  
**2023 P.27**

Journalistes : -

Nombre de mots : **155**



### **Un silence si bruyant**

**Inédit** De A. Mikova, E. Béart (50'). Emmanuelle Béart souhaite lever le voile sur l'inceste. En sortant du silence, l'actrice, accompagnée d'Anastasia Mikova, réalisatrice, confronte sa réalité à celle des autres. Victime d'inceste dans sa jeunesse, l'actrice a pour objectif de faire un film sur les ravages de l'inceste au fil du temps.

### **0.00 Un silence si bruyant**

*Inédit* **DOCUMENTAIRE.** De Anastasia Mikova, Emmanuelle Béart. (2/2).

### **0.55 Enquête exclusive**

*Redif.* **MAGAZINE.** Présentation : Bernard de La Villardière. Capri, Positano, Ravello : enquête sur la côte amalfitaine. Au sud de Naples, c'est l'une des plus belles côtes d'Italie. Avec ses falaises abruptes et ses villages perchés comme des nids d'aigle, la côte amalfitaine est l'emblème de la dolce vita • **Refus d'obtempérer : quand l'uniforme ne fait plus peur** • **Scandales et passe-droits : les côtes françaises sous haute tension.**

### **4.15 Programmes de la nuit**

## ***Un silence si bruyant***

(Documentaire, 100')

Avec le film documentaire *Un silence si bruyant*, diffusé en deuxième partie de soirée dimanche 24 septembre, M6 donne la parole aux victimes d'inceste, parmi lesquelles Emmanuelle Béart, qui a souhaité lever le voile sur ce qu'elle a vécu quarante-cinq ans auparavant. En sortant du silence, l'actrice, coréalisatrice du film avec Anastasia Mikova, confronte sa réalité à celle des autres. Son objectif est de faire un film sur les ravages de l'inceste au fil du temps et de mettre des mots sur le combat des victimes, face à leur entourage, à la justice et au mutisme de la société, pour avancer et pouvoir se reconstruire. « Au vu de l'ampleur de ce désastre, nous pouvons tous nous demander quelle est cette société où, dans le fond, on a l'impression que tout le monde est d'accord pour ne pas lutter contre. Ça a été notre travail, à Anastasia et moi, lutter contre, de toutes nos forces. Ce n'est plus à nous de prendre la parole, ce film existe. Je ne sais pas encore les répercussions qu'il aura sur moi, mais je sais que je l'ai fait aussi par amour, pour l'enfant que j'ai été », explique la comédienne. Pour raconter ce silence, et tenter de le briser, les deux réalisatrices ont suivi pendant plusieurs mois des victimes d'inceste aux parcours divers. Toutes sont animées par la même volonté de combattre ce traumatisme et ce silence. Bien plus qu'un récit de témoignages, la quête de chaque personnage du film a pour vocation de toucher, sensibiliser et de faire réfléchir sur des questions complexes et fondamentales, trop longtemps contournées par notre société. Le film est produit par Haut et Court Doc avec le soutien de L'Oréal Paris.



Dimanche 24 septembre à 23h10/M6

Photos © PLTV (Poutine et les Oligarques), Les Poissons Volants (Pussy Riot, Rage Against Poutine), Sylvie Lancrenon/M6 (Un silence si bruyant), DR (Sénatoriales 2023).

Rubrique réalisée pour *Satellifacts Magazine* par **CLAIR de L'ONE**

**23.00**  
**INEDIT**  
**★★★★**  
  


**Un silence si bruyant ?**  
 Documentaire français d'Anastasia Mikova et Emmanuelle Béart.

Des silhouettes assises, anonymes. Quelques-unes se lèvent, l'une après l'autre. Parmi elles: Emmanuelle Béart. « *Je hurle dans le silence comme des milliers d'autres que personne n'entend* », confie l'actrice. Trois années durant, la comédienne et la réalisatrice Anastasia Mikova (*Woman*) sont allées à la rencontre de victimes d'inceste, qui racontent leur combat : on découvre Norma, qui a lancé un seul en scène sur son histoire, Pascale, qui surmonte une amnésie traumatique, Joachim, un jeune papa victime d'abus de la part de ses parents, mais aussi une fillette de 10 ans accompagnée de sa mère... Leurs témoignages, forts et sans voyeurisme, n'ont qu'un seul objectif : toucher un public large et familial pour aider à briser le silence, faire bouger les lignes et protéger les enfants. Qu'il y ait un avant... et un après.

**Des témoins bouleversants de sincérité et de résilience. Un film intense, juste, essentiel. N.M.**

**À NOTER** Norma est au théâtre du Marais, à Paris, avec *Norma(Le)* les mercredis dès le 27 septembre.

**À NOTER** Le numéro 119 (Allo enfance en danger) est accessible 24 heures sur 24.

**0.55** Enquête exclusive **2.10** Météo **2.15** Enquête exclusive. Deux volets **4.15** Programmes de nuit.



Famille du média : **Médias spécialisés**  
**grand public**

Périodicité : **Hebdomadaire**

Audience : **1957000**

Sujet du média :

**Communication-Médias-Internet**

Edition : **11 septembre 2023**

**P.10**

Journalistes : -

Nombre de mots : **66**

## Télé coulisses

### Révélation

#### Emmanuelle Béart évoque l'inceste

Le dimanche 24 septembre à 23 h 10, M6 diffusera *Un silence si bruyant*. Dans ce documentaire coréalisé par Emmanuelle Béart, quatre témoins livrent leurs blessures d'enfance et la découverte de la terrible vérité. En fil rouge, la comédienne évoque l'inceste dont elle a été victime entre 10 et 14 ans, sans citer le nom de son agresseur.



**ACTUS**

# EMMANUELLE BÉART brise le tabou

**Pour la première fois, l'actrice évoque l'inceste qu'elle a subi enfant. Et donne la parole à d'autres victimes dans un documentaire bouleversant.** *PAR SYLVIA DE ABREU*



**J**'ai 11 ans, c'est la nuit j'en suis sûre. Tu déchires mon sommeil comme tu déchires sans bruit aucun ma chemise de nuit (...) J'ai très froid, aucun mot ne sort de ma bouche (...) Quand il fait jour à nouveau, tout semble intact, et si mon père, ma mère, mes amis, l'école ne voient rien, c'est que tout peut recommencer. Et tu recommenceras pendant quatre ans.» Pour la première fois, dans un documentaire qu'elle coréalise avec Anastasia Mikova, Emmanuelle Béart raconte l'inceste qu'elle a subi et tu pendant des années. Dans son témoignage, comme

dans celui de Norma, Joaquim, Pascale ou Sarah et sa fille, on saisit tout: la douleur, le secret qui enferme, la solitude, la peur de ne pas être cru... Avec sensibilité, les réalisatrices ont rencontré des victimes. La parole des uns reconforte souvent et fait écho parfois aux mots des autres. Comment créer un climat favorable à la libération de la parole, d'un adulte ou d'un enfant? Comment réformer la justice? Ce documentaire pourrait changer les choses, à l'instar de celui de Flavie Flament pour la prescription en matière de viol, ou celui de Lyes Louffok pour les enfants placés. ■

DOC. **UN SILENCE SI BRUYANT**   
**DIMANCHE 24** **23 H 10**



Famille du média : **Médias spécialisés  
grand public**

Périodicité : **Bimensuelle**

Audience : **1294000**

Sujet du média :

**Communication-Médias-Internet**

Edition : **Du 16 au 29 septembre**

**2023 P.21**

Journalistes : **T.C.**

Nombre de mots : **67**

p. 1/1

**DIMANCHE 24/09 23.00** **M6**



### **Un silence si bruyant**

**INÉDIT DOCUMENTAIRE.** Coréalisé et raconté par Emmanuelle Béart, ce documentaire donne la parole à des victimes d'inceste, dont l'actrice elle-même, qui révèle ici avoir été agressée sexuellement. Intimes sans jamais tomber dans le voyeurisme, les images suivent au plus près Norma, Pascale, Jacques, Sarah et sa fille, et donc Emmanuelle Béart, qui racontent le choc et leur reconstruction. Une ode à la résilience. ■ T.C.

## **DOCUMENTAIRE**

# **« Un silence si bruyant » : l'inceste raconté par Norma**

Norma, originaire de Figeac, témoigne dans un film sur l'inceste, réalisé par Anastasia Mikova, avec Emmanuelle Béart. À voir sur M6, le 24 septembre.

# Inceste : la Lotoise Norma brise le silence dans un documentaire

Originaire de Figeac, l'humoriste Norma témoigne dans le film documentaire choc « Un silence si bruyant » réalisé par Emmanuelle Béart et Anastasia Mikova, et prochainement diffusé sur M6.

Dans son seul-en-scène intitulé « Norma (le) », la trentenaire figeacoise raconte sa vie en faisant rire le public. Un tour de force pour cette jeune femme victime d'inceste. Aujourd'hui, plus que jamais, Norma ne veut plus se taire et se livre haut et fort sur les violences qu'elle a subies dans un documentaire choc dont la diffusion est prévue le dimanche 24 septembre à 23 h 10 sur M6. « Je ne veux plus qu'on me vole ma vie » confie-t-elle au cours de ce témoignage poignant. Un véritable cri du cœur.

**Pourquoi avez-vous accepté de participer à ce documentaire dont le tournage a duré plusieurs mois ?**

Le tournage a duré un bon moment. On nous a suivis pendant près d'un an et demi. J'aimais beaucoup le travail d'Anastasia Mikova, son regard sur les choses et la re-

**« Pour moi, ce n'est plus difficile d'en parler. Après des années de travail, la honte a changé de camp »**

cherche de la vérité. Il n'y a aucun voyeurisme. L'idée était de questionner ce qui se passe dans nos corps et d'aller questionner de façon sociétale ce silence autour de l'inceste.

**Est-ce que ça a été difficile de raconter votre histoire, de vous confier devant la caméra ?**

Pour moi, ce n'est plus du tout difficile d'en parler. Après des années de travail, la honte a changé de camp. J'ai réussi un travail conséquent là-dessus. Mais c'est vrai que, de façon plus large, ça reste un grand tabou. On a toujours un doute sur la parole de l'enfant et pas sur l'agresseur. Il faut absolument contrebalancer ça, écouter les enfants



La Figeacoise, résolument résiliente, livre un témoignage fort sur l'inceste qu'elle a subi dans son enfance. / Photo Quentin Chevrier.

et ensuite aller questionner les adultes.

**Avez-vous hésité à témoigner dans un documentaire et être ainsi exposée à la télévision ?**

Je n'ai pas hésité une seconde. Bien sûr je

rêve de visibilité et que mon spectacle aille partout et à grande échelle... J'espère qu'on ne va pas se tromper sur ma démarche. On veut qu'on parle du fond, de ce qui a été vécu. Pour moi, c'est important d'attraper tous les biais que je peux tant que je les

## À L'AFFICHE DE LA SAISON À FIGEAC LE 18 NOVEMBRE

En avril 2022, Norma jouait pour la première fois son seul-en-scène à l'Astrolabe de Figeac devant une salle comble. Elle est de retour le 18 novembre sur la grande scène de l'espace Mitterrand, programmée cette fois dans le cadre de la saison culturelle du Grand Figeac. Une date très attendue par l'humoriste qui vit désormais à Paris mais qui revient régulièrement sur ses terres lotoises où vivent ses proches.

Toutes les infos et la billetterie en ligne sur [www.astrolabe-grand-figeac.fr](http://www.astrolabe-grand-figeac.fr)

trouve intéressants et justes. L'objectif est de faire taire le silence et de faire avancer cette cause. Le film va avoir un retentissement.

**L'aventure avec votre spectacle « Norma (le) » continue. Vous revenez d'ailleurs le jouer à Figeac en novembre sur la scène de l'espace Mitterrand...**

C'est toujours un plaisir de jouer. Et c'est toujours des dates qui ont une dimension spéciale parce qu'on touche à l'intime. Figeac, c'est là où je suis née : c'est mon lieu d'amour et en même temps mon fief d'enfer. Mes dates à Figeac sont toujours plus stressantes. Dans le film, les images de moi sur scène ont été captées à l'Astrolabe. Il y a un truc assez fou, ma mère ayant travaillé à l'Astrolabe, j'y ai passé ma vie.

**Où en est l'écriture de votre second spectacle sur la justice ?**

Je veux que le premier spectacle aille très loin. C'est toujours d'actualité mais il arrivera plus tard, j'ai besoin de le faire grandir. Là on continue à jouer au théâtre du Marais à Paris, on a une date à Forcalquier en octobre, à Figeac en novembre et une tournée qui se profile fin 2024 - début 2025. **Propos recueillis par Audrey Lecomet**

# (l'édito)

PAR JÉRÉMY PARAYRE,  
 DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

## Écoutons-les

Il n'y a pas pire silence que celui qui enferme, qui emprisonne... Dans *Un silence si bruyant*, justement, Emmanuelle Béart brise le sien, et aide d'autres personnes à faire de même. Elle confie avoir été victime d'inceste entre ses 11 ans et ses 15 ans, et co-signe, avec Anastasia Mikova, un documentaire bouleversant, fracassant, essentiel. Un endroit où la parole est donnée à celles et ceux qui ne l'ont pas, que les traumatismes et la peur ont souvent poussé à se taire. Et pourtant, il est nécessaire d'écouter leurs histoires, de les considérer. Rares sont les moments où ces victimes sont entendues. C'est pourtant en leur tendant le micro que l'on brise un tabou, et que l'on évite ensuite que de tels actes se reproduisent. Que l'on fait



changer la honte de camp, aussi. Puissent leurs mots être entendus par le plus grand nombre, afin que ces horreurs cessent. Belle semaine à toutes et à tous.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux  
[Facebook.com/Tele7Jours](https://www.facebook.com/Tele7Jours)  
 & [Twitter.com/@Tele7](https://twitter.com/Tele7)

Famille du média : **Médias spécialisés**

**grand public**

Périodicité : **Hebdomadaire**

Audience : **939000**

Sujet du média :

**Communication-Médias-Internet**

Edition : **18 septembre 2023**

**P.31**

Journalistes : -

Nombre de mots : **101**

p. 1/1

**23.00 DOCUMENTAIRE** 

## Un silence si bruyant

★★★★  **INEDIT**

**D'Anastasia Mikova et Emmanuelle Béart.**  
**2023.** En sortant du silence, l'actrice Emmanuelle Béart, accompagnée d'Anastasia Mikova, réalisatrice, confronte sa réalité à celle d'autres victimes d'inceste. Elle-même concernée dans sa jeunesse, son objectif est de faire un film sur les ravages de l'inceste au fil du temps, et de mettre des mots sur le combat des victimes, comme Norma, Joachim ou encore Pascale.

**Ce documentaire aborde l'inceste d'une manière très juste. Chaque témoin nous permet de mieux comprendre ce fléau.**

**0.55** Enquête exclusive. **2.10** Météo. **2.15** Enquête exclusive. (...)

# Anastasia Mikova : «On réalise ce genre de films parce qu'on veut que la société change»

**INTERVIEW.** Après le film événement « Woman » qu'elle a co-réalisé avec Yann Arthus-Bertrand en 2020, la réalisatrice revient avec le documentaire le plus attendu de la rentrée. Elle a co-réalisé avec Emmanuelle Béart, «Un silence si bruyant» (Haut et court) diffusé le 24 septembre sur M6. Grave et engagé, le film suit sur le temps long le parcours de quatre victimes d'inceste.

## Comment est née l'idée de ce documentaire ?

De la rencontre avec Emmanuelle, il y a 3 ans. Elle cherchait des conseils pour faire un film. Nous étions invitées à la même soirée et au bout d'une demi-heure, elle m'a parlé de l'inceste qu'elle avait subi dans l'enfance, alors que c'était la première fois qu'on se voyait. J'ai compris qu'il y avait une sorte d'urgence, même si elle ne l'avait pas dévoilé au public durant 45 ans. On a réfléchi et pensé que le documentaire serait la forme la plus juste.

## Comment s'est mis en place le film ?

On a décidé de réaliser un film choral, avec quatre personnages principaux. Norma, une jeune humoriste qui fait un stand up sur l'inceste qu'elle a subi, Joachim, qui accuse ses deux parents de violences sexuelles. Sarah, qui a défendu sa fille de 10 ans contre son père et s'est retrouvée accusée de ce qu'on appelle «l'aliénation parentale». L'enfant n'est pas cru, et la mère est considérée coupable ! Pascale a été frappée d'amnésie traumatique, a oublié les viols subis dans son enfance jusqu'à la mort de son père. Nous voulions montrer l'inceste à différentes étapes, phases d'une vie. Il était essentiel qu'on entende une enfant, dont nous ne dévoilons pas le visage. 10 ans, 28 ans, 39 ans, 52 ans...

## Quel est le parcours de cette enfant ?

Cette petite fille a eu le courage de parler à 4 ans, mais la justice ne l'a pas crue, et a obligé la maman à remettre l'enfant au père : les viols ont duré quatre années supplémentaires ! Et il a fallu d'autres victimes pour qu'on puisse enfin la croire. Au procès, elle a pu lui dire ce qu'elle avait sur le cœur : « Il faut que ça s'arrête, je ne veux plus que tu fasses du mal, à moi ou aux autres filles ». Ce fut le début de sa reconstruction.

## Car il est question de reconstruction dans votre film...

Plus la prise en charge est précoce, plus la reconstruction est possible. Cette petite fille peut revivre parce que sa mère l'a crue, parce qu'elle a été accompagnée. Alors qu'une femme, qui n'a pas pu parler, a fait



une amnésie totale et a vécu toute une vie de phobias, sans comprendre ce qu'il lui arrivait. Et quand les souvenirs sont revenus, elle s'est demandé : « Que veut dire ma vie » ? Nous avons voulu raconter tout cela. C'est un cheminement vers un « aller mieux », mais ce sont des hauts et des bas, une condamnation à vie

## Était-il prévu qu'Emmanuelle Béart apparaisse à l'écran ?

Non. Emmanuelle voulait être derrière la caméra avec moi, porter le projet en tant que coréalisatrice. Au vu des sujets qu'on allait aborder, l'intimité partagée avec les témoins, j'ai pensé qu'on ne pouvait pas se cacher en disant : « Livrez-vous, nous on est derrière la caméra, et on se préserve ». On a décidé de se mettre à l'image toutes les deux, et elle a réagi durant les témoignages. Si elle témoigne aujourd'hui, c'est qu'elle est à un moment de sa vie où elle peut mener un combat contre ces violences, et elle veut que ce témoignage serve à cela.

## Quel a été l'accueil de la presse ?

Il y a eu « La familia Grande » de Camille Kouchner il y a 3 ans, et je pensais qu'ensuite, il y aurait notre film, et qu'on continuerait cette discussion. Mais on ne s'attendait pas à un tel retentissement. À la suite de la première conférence de presse, des dizaines d'articles ont été publiés dans

le monde entier dans la journée : CNN, BBC, Guardian, El País... c'était assez fou. Si la notoriété d'Emmanuelle permet que l'on parle d'inceste dans tous les médias, que le sujet devienne mondial, tant mieux.

## Votre documentaire pourrait-il servir à mieux protéger les enfants ?

C'est mon but ultime ! On réalise ce genre de films parce qu'on veut que la société change. En faisant le documentaire, on savait que la protection des enfants n'était pas au top en France. Mais on n'imaginait pas que notre société était en réalité extrêmement loin d'agir.

## Qu'avez-vous réalisé en faisant ce film ?

Pour nous, le plus gros problème, c'est la justice. Aujourd'hui seulement 3% des plaintes pour viols d'enfants aboutissent à des condamnations. Considère-t-on 97% des enfants comme des menteurs ? Quel signal leur envoie-t-on ? C'est très bien de faire des campagnes nationales, mais il faut aussi faire des lois. Pas pour inciter les professionnels à agir, mais pour les obliger à le faire. Pour qu'une décision ne soit pas laissée à l'appréciation d'un juge. Par exemple, quand il y a une enquête pour abus sexuels, le droit de garde doit être suspendu, point. Et les condamnations ne doivent pas être du sursis. Pour 13 ans de viol, un homme est condamné à deux ans avec sursis et 2000 euros d'amende ? Non, ce n'est plus possible.

## Mais il existe bien une commission en France pour faire avancer les choses ?

Oui, la Ciivise, qui fait un travail formidable depuis 3 ans et qui a été créée en réaction au choc déclenché par « La Familia grande ». Ils ont écouté des dizaines de milliers de personnes, ils donnent des préconisations très claires et vont rendre un rapport en novembre. Mais qui va surveiller si tout est bien appliqué ? On voudrait que cette commission devienne pérenne, qu'elle ait une suite et qu'on sache ce que cette lutte va devenir. On a interviewé son coprésident, le juge Edouard Durand : ce travail-là doit continuer.

Propos recueillis par Katia Pecnik

Doc / Mag



Anastasia Mikova et Emmanuelle Béart.

## Inceste : en quête de réponses

Coréalisé par Emmanuelle Béart, ce documentaire part du vécu de la comédienne pour aborder l'inceste.

Dimanche 23.00 M6

**Un silence si bruyant** MÉDIT ★★★★★

C'est la première fois qu'elle en parle. Emmanuelle Béart a été victime d'inceste de ses 10 à 14 ans. « Si ma grand-mère n'était pas intervenue, si on ne m'avait pas mise dans ce train à l'âge de 15 ans pour rejoindre mon père, je ne suis pas certaine que j'aurais réussi à vivre. » Elle n'en dira pas plus et préfère taire le nom de son agresseur que seule sa famille connaît.

**La lecture de Christine Angot libère les possibles**

Emmanuelle Béart n'a pas non plus souhaité porter plainte, ni à l'époque ni aujourd'hui. « J'avais l'idée de faire un film sur l'inceste depuis l'âge de 19 ans, et la première fois que je me suis dit que c'était possible, c'est à la lecture de Christine Angot », poursuit-elle. Ce sera finalement un documentaire, une idée née de sa rencontre, il y a trois ans, avec Anastasia Mikova, la coréalisatrice du dernier film de Yann Arthus-Bertrand, *Woman*.

Parce qu'il est encore difficile pour la comédienne de mettre des mots sur son histoire, elle a choisi de donner la parole à quatre témoins : Sarah, 10 ans, qui a réussi à affronter son père au tribunal ; Norma, qui témoigne de son inceste sur scène ; une mère de famille de 50 ans qui vient de retrouver la mémoire sur son traumatisme d'enfance ; un homme en procédure judiciaire contre ses parents. Emmanuelle Béart confronte son vécu, pose des questions, avance dans sa quête. Chacun illustre le silence de la société sur l'inceste, constaté également par un autre intervenant, le juge Durand, président de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIVISE). « Nous voulons que le film soit un film coup de poing », conclut Anastasia Mikova. On en ressort KO.

Florence Dauly  
@Fdauly

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE**

La comédienne évoque, pour la première fois, l'inceste dont elle a été victime entre ses 11 ans et ses 15 ans, dans un documentaire qu'elle coréalise avec Anastasia Mikova, et qui donne la parole à d'autres qui, comme elle, se sont tus trop longtemps.

L'ambiance est lourde à l'issue de la projection, chez M6, d'*Un silence si bruyant*, d'Emmanuelle Béart et Anastasia Mikova. La quarantaine de journalistes venus visionner ce film sont mutiques, contrairement aux victimes qui, grâce à ce long docu-réalité, ne le sont plus. Norma, Joachim, Pascale et la fille de Sarah prennent enfin la parole pour hurler leur souffrance passée, actuelle et future. Ils ont 28, 38, 56 et 11 ans. Tous ont été broyés par l'horreur de l'inceste. Et tous disent, avec rage et pudeur, l'enfer qu'est devenue leur vie et comment la société doit tout faire pour protéger ses enfants des bourreaux trop souvent impunis (3 % seulement des plaintes pour viols et agressions sexuelles sur mineurs aboutissent à des condamnations).

**TOUT A COMMENCÉ  
PAR UNE RENCONTRE**

C'est lors d'une soirée chez une amie commune qu'Emmanuelle Béart croise le chemin d'Anastasia Mikova (à gauche, photo ci-dessous), cinéaste dont elle connaît bien le travail (*Human* et *Woman*, en collaboration avec Yann-Arthus Bertrand) : « Cela faisait à peine dix minutes que nous discutons, Emmanuelle et moi, quand elle m'a confié ce qui lui était



DOCUMENTAIRE

**EMMANUELLE BÉART  
BRISE LE SILENCE**

23.00 **Un silence si bruyant**



arrivé enfant, explique Anastasia. Nous sortions du deuxième confinement, et moi d'une grossesse, et je n'avais pas prévu de refaire un film tout de suite. Mais il m'est apparu essentiel de collaborer avec Emmanuelle sur ce sujet. » Trois ans de travail ont été nécessaires pour fixer sur la pellicule les maux et les mots des quatre victimes mises en lumière dans le documentaire. Anastasia Mikova tient à préciser : « Ce n'est pas un film confession [...] C'est avant tout un film choral et collectif. Si, au départ, Emmanuelle ne souhaitait pas apparaître à l'écran ni se confier [...], sitôt le premier témoin rencontré (*Norma, ndlr*), elle a compris qu'elle ne pourrait pas faire autrement que d'unir sa parole à la leur. On était dans une telle intimité qu'elle ne pouvait plus rester derrière la caméra. »

**“CE DOC EST L'UNE  
DES PLUS BELLES CHOSES  
QUE J'AI VUES”**

Présent également, lors de la projection, le juge Édouard Durand (magistrat spécialisé dans la protection de l'enfance), autre protagoniste du documentaire, qui a pris la parole : « En vingt ans de combat judiciaire et politique sur les violences faites aux enfants et sur l'inceste, c'est l'une des plus belles choses que j'aie vues de ma vie. Ce documentaire est dans l'exactitude absolue, autant dans les émotions que dans la réalité de ce que les victimes ont vécu et vivent. C'est ce que nous appelons, à la Ciivise (*Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, créée en 2021 et dont il est le président*), “l'incommunicabilité” [...] Ce film est un levier et un espoir très important [...] Il y a des enfants en danger (*160 000 enfants sont victimes d'inceste par an. Une fille sur cinq et un garçon sur douze*) qui, après la diffusion du film, vont être mieux protégés [...] Il y a 5,5 millions d'adultes, victimes d'inceste dans leur enfance, qui vont pouvoir se dire, comme ces témoins : “Je ne suis pas folle ou fou.” C'est le point de départ de la dignité humaine, et ce film le donne. C'est d'une générosité bluffante. »

SYLVIE LANCENON/M6 - HAÛT ET COURT

**ADELINE QUITTOT**

Famille du média : **Médias spécialisés**  
**grand public**

Périodicité : **Hebdomadaire**

Audience : **2239000**

Sujet du média :

**Communication-Médias-Internet**

Edition : **18 septembre 2023**

**P.10**

Journalistes : **N. M.**

Nombre de mots : **108**



**Z Z Z Z INÉDIT DOCUMENTAIRE**  
**DIMANCHE 23.00 M6**  
**Un silence si bruyant**  
*« Il y a un temps de survie et puis il y a un temps pour agir. »* Lorsqu'elle rencontre dans une soirée la réalisatrice Anastasia Mikova (*Woman*), **Emmanuelle Béart** sait que le moment est venu pour elle de tenter de se délester de ce poids : entre 11 à 14 ans, elle a été victime d'inceste. Dans ce documentaire choral, au contact de quatre autres témoins qui se livrent sans fard et avec une force et une pudeur inouïes, l'actrice trouve elle-même le chemin de la parole et de la résilience. Un film coup de poing, bouleversant et nécessaire. **N.M.**

## Médias

### Le gouvernement lance une campagne sur l'inceste, une lère en France

Le gouvernement lançait mardi une campagne sur l'inceste - une lère en France - et les violences sexuelles que subissent 160.000 enfants chaque année, selon les experts, tandis que la télévision diffuse un documentaire et un film de fiction sur ce sujet longtemps tabou. «J'ai souhaité mettre en place une campagne en mode sécurité routière, pour taper dans l'estomac de nos concitoyens», a commenté mardi sur BFM TV/RMC la secrétaire d'Etat à l'Enfance Charlotte Caubel. «C'est la lère fois qu'un gouvernement utilise le mot «inceste» dans une campagne, la lère fois qu'il parle de ces violences sexuelles au sein de la famille», a-t-elle précisé. Cette opération nationale commençait mardi sur les réseaux sociaux et médias, avant de s'afficher dans les lieux publics et les salles de cinéma. Le spot sera également diffusé jeudi 21 septembre sur TF1 à la mi-temps du match du mondial de rugby France-Namibie. Il s'agissait d'une préconisation de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise), associée à sa conception. La dernière campagne gouvernementale sur la pédocriminalité remonte à 2002 et n'évoquait pas l'inceste. «Une campagne courageuse, qui ne cherche pas à minimiser la réalité et la peur, la souffrance d'un enfant», commente le juge Edouard Durand, coprésident de la Ciivise. «Il est fondamental que par cette campagne, le gouvernement dise «l'inceste existe» et «c'est un problème public, et pas privé». La tentation de chacun est de se dire «ça ne me regarde pas, je ne veux pas me mêler des affaires des autres», ajoute-t-il. Charlotte Caubel a rendu visite mardi au service national d'écoute, la ligne 119-Enfance, accompagnée du porte-parole du gouvernement Olivier Véran et de l'actrice Muriel Robin. L'inceste, sujet longtemps tabou, est le thème de

plusieurs films et livres qui sortent cet automne, dont un téléfilm avec Muriel Robin, «Les yeux grands fermés», diffusé le 2 octobre sur TF1. Dans la continuité de la vague #MeTooInceste, M6 diffuse le 24 septembre le documentaire «Un silence si bruyant», de l'actrice Emmanuelle Béart, qui donne la parole à des adultes - dont elle-même -, victimes d'inceste dans leur enfance. «Triste tigre» de Neige Sinno raconte les viols dont la romancière a été victime dans son enfance, perpétrés par son beau-père. C'est l'un des événements de la rentrée littéraire et le livre a déjà remporté le prix littéraire du journal «Le Monde». Et le 11 octobre sortira au cinéma «Le Consentement», avec Laetitia Casta, adapté du livre de Vanessa Springora (sorti en janvier 2020), qui évoque les pratiques pédocriminelles de l'écrivain Gabriel Matzneff. «Il faut qu'à la fin de l'automne plus personne ne puisse dire «je ne savais pas, je ne connaissais pas l'ampleur de ces faits ou le traumatisme qu'ils occasionnent». Cela doit devenir un combat de tous», déclare la secrétaire d'Etat. «Un adulte sur dix a connu l'inceste, selon les associations, cela veut dire que vous croisez tous les jours des gens qui ont vécu l'inceste, et d'autres qui l'ont commis», ajoute-t-elle. Deux ans après sa création - dans le sillage du récit de Camille Kouchner, «La Familia Grande», sur l'inceste commis sur son frère par leur beau-père, le politologue Olivier Duhamel -, des préconisations de la Ciivise sont en passe d'être mises en oeuvre. Les professionnels en contact avec les enfants devraient pouvoir bénéficier, à partir du 1er trimestre 2024, d'une cellule de soutien - un «119-pro» - pour les aider à gérer des soupçons ou révélations, indique Mme Caubel. Une proposition de loi de la députée socialiste Isabelle Santiago, visant à retirer l'autorité parentale en cas de crime incestueux, est examinée au Parlement. Reste la question de l'avenir de la Ciivise: une soixantaine de personnalités ont appelé au maintien de cette instance indépendante, qui en deux ans a reçu les témoignages de 25.000 victimes d'inceste.